Bulletin Municipal – Juillet 2018

SAINVILLE

9 Rue de la Porte d'Etampes 28700 Sainville

LUNDI - MARDI 10H00 À 12H00 ET 14H00 À 16H30

JEUDI 10H00 À 12H00 VENDREDI 10H00 À 12H00 ET 14H00 À 18H30 SAMEDI 10H30 À 12H00

mairiesainville@wanadoo.fr





ET JEUNESSE











ECONOMIQUE





A LA UNE



IOURNÉE SOLIDARITÉ

La Journée Solidarité fut organisée cette année au profit des associations Espace Diabète 28 et France



BIBLIOTHÈQUE DE SAINVILLE

Notre bibliothèque a subi un bon « lifting » qui a duré 3 semaines environ. Elle a de nouveau ouvert ses portes



INSCRIPTION SCOLAIRE 2018-2019

Année scolaire 2018/2019 - Ecole de Sainville SAINVILLE - GARANCIERES EN BEAUCE Les dossiers d'inscription



OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque sera OUVERTE certains SAMEDI de 10h30 à 12h et FERMEE le VENDREDI précèdent



INFORMATIONS ACCUEILS DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES COFUR DE REALICE

CONSULTER TOUTE NOTRE ACTUALITÉ

ACTUALITES LES + RECENTES

MAIRIE COMMUNE



L'année 2017 se termine : Madame Brocas, Préfète d'Eure et Loir a arrêté le nouveau

LIRE LA SUITE



Le 14 juillet 2017

Les festivités des 13 et 14 juillet ont été l'occasion de partager le buffet campagnard, de participer à la retraite... LIRE LA SUITE

Participation citoyenne - Sécurité

Comme suite à la réunion publique tenue le

ENFANCE ET JEUNESSE



Inscription CANTINE

LIRE LA SUITE



Rentrée petite section 2018-2019

Madame Monsieur La réunion d'information pour la rentrée en petite section aura lieu le mardi 26...

LIRE LA SUITE



Votre avis nous intéresse

ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES Dans le





https://www.mairie-sainville.com/

FONCTIONNEMENT DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET DES PERMANENCES DES ELUS

Secrétariat de mairie

(accessible aux personnes à mobilité réduite)

9, rue de la Porte d'Etampes

6 02.37.24.60.06

Fax: 02.37.24.63.15

E-mail: mairiesainville@wanadoo.fr

Site: www.sainville.fr (site accessible aux personnes handicapées visuelles)

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi :

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30

Jeudi

10 h 00 à 12 h 00

Vendredi

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30

Permanence des élus

Madame Martine Baldy, Maire, reçoit sur rendez-vous

pris auprès du secrétariat de mairie (tél.: 02.37.24.60.06).

Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00.

Il est également possible de les rencontrer sur rendez-vous.

SOMMAIRE

4

		X
P. 2	Fonctionnement de la Mairie et permanences des élus	
P. 4 - 5	Editorial	
P. 5	Rappel des règles de civisme	
P. 6 à 13	Comptes-rendus résumés des conseils municipaux	
P. 14	Carnet de Sainville - Vie sociale / assistantes maternelles	
P. 15	Déclarations d'urbanisme	W SL
P. 16 à 21	Vie scolaire - Enfance Jeunesse	A ALA A
P. 22 à 27	Les événements de semestre écoulé	
P. 28 - 29	Vie économique - Les entreprises de Sainville	
P. 30 à 44	Vie associative	
P. 45	Calendrier des manifestations du 2 ^{ème} semestre 2018	NA VA
P. 46 à 48	Un moment juste à moi Une course sur le Belem	
P. 49 - 50	Vie paroissiale	
P. 51	Brèves - Tarifs communaux	
P. 52	Administration : démarches à suivre	
P. 53 - 54	Numéros d'urgence et services d'assistance - Annuaire communal - Renseign	nements
P. 55	Merci les bleus !	
	Remerciements à Mme Louisette TEIXEIRA et M. Jean-Marc DUPRE pour la conception du bulletin,	MERCI LES BLEUS

aux photographes : Séverine FOURNIER, Nathalie ROUSSEAU, Daniel BALDY et Jean-Marc DUPRE

Editorial



En cette période estivale, c'est avec plaisir que je vous adresse ce bulletin de l'été qui constitue un rendez-vous d'informations sur la vie de notre commune. Je remercie l'ensemble des

personnes qui ont participé à son élaboration : élu (e) s, enseignants, présidents d'associations.

En matière d'organisation administrative notre commune a officiellement fait son entrée dans la Communauté de communes Cœur de Beauce. Beaucoup de réunions se sont enchainées à un rythme soutenu tout au long de ce premier semestre. Un compte-rendu de ces réunions est établi lors de chaque conseil municipal. Au-delà des conseils communautaires où de par la loi seuls le Maire et le premier Adjoint participent, J'ai tenu à ce que chaque conseiller municipal puisse s'inscrire aux différentes commissions de la CCCB, (finances, développement économique, scolaire, enfance jeunesse, habitat, environnement, culture et tourisme, urbanisme, équipements sportifs, travaux, services à la population). Ainsi la commune est-elle représentée dans tous les domaines qui la concernent. Cette implication m'est apparue essentielle.

A ce jour, trois projets sont en cours :

- La Communauté de communes a fait le choix d'aider à la rénovation de l'habitat. Une réunion publique d'information en ce sens a eu lieu à Sainville, je le rappelle ; soyez attentifs vous pouvez en être bénéficiaires.
- Le projet de création sur Sainville d'une annexe de Maion de Services au Public (MSP) est lancé ; elle permettra d'accueillir des permanences administratives ou autres au profit des habitants de la commune mais aussi des environs. Cette proximité nous y tenons à l'heure où tout est informatisé et où le contact humain se délite. C'est aussi ce facteur qui a fondé notre décision de rapprochement avec cette communauté de communes restée rurale et proche de ses habitants.
- Enfin dans le domaine sportif, l'acquisition des anciens établissements Fleureau, face au pôle scolaire, est soumise à l'EPFLI (établissement public foncier interdépartemental). **Une Infrastructure sportive** y verra le jour après remise aux normes.

C'est durant ce premier semestre qu'est voté **le budget communal**. Cette année encore notre gestion budgétaire rigoureuse a permis de maintenir un équilibre financier satisfaisant. Mais en ces périodes d'incertitude le conseil municipal se veut prudent dans ses décisions. Deux éléments importants ne nous sont pas encore communiqués : il s'agit des montants de compensations financières de sortie de la CCPEIDF et d'entrée à la CCCB.

Ces chiffrages font l'objet de négociations entre communes et

inter communautés en lien avec les services financiers de l'état. Notre endettement reste inférieur à la moyenne. Cette année encore le conseil municipal à l'unanimité a voté le **maintien des taux des taxes fiscales communales**.

Concernant les travaux de voierie ou d'aménagement du parcours de santé votés l'an passé, ils devraient être enfin finalisés cet été (les mauvaises conditions météo ayant considérablement retardé les délais).

Les investissements pour 2018 se sont orientés dans quatre domaines :

- L'environnement par le réaménagement de notre mare dévastée par les roseaux. Sur les conseils des services départementaux, il nous faut attendre que le niveau de l'eau soit le plus bas possible pour faire intervenir une entreprise habilitée qui arrachera les rhizomes pour endiguer cette prolifération.
- Cimetière : la procédure de reprise des tombes abandonnées étant parvenue à son terme, il nous faut désormais procéder à sa mise en application.
- Le mobilier de la salle des fêtes devenu vieillissant sera renouvelé (tables et chaises). Nous avons opté pour des tables rondes. Les anciennes tables demeureront néanmoins à disposition si besoin.
- La sécurité: comme je l'évoquais en début d'année, l'implantation de caméras supplémentaires a été actée et budgétée. Les services de gendarmerie ont été consultés. Ce dispositif vise à renforcer notre protection et à soutenir les forces de gendarmerie dans leur action. Les conditions techniques doivent maintenant être étudiées.

En outre, en matière de mesures préventives à mettre en place, les services de gendarmerie m'ont proposé une réunion de sensibilisation à destination des personnes âgées dans un premier temps. J'organiserai cette rencontre dès l'Automne.

Les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sont en charge du dossier pour la restauration du beffroi et cloches de l'église en lien avec la Fondation du Patrimoine. L'avis d'un expert doit être rendu prochainement.

Une préoccupation récurrente qui monopolise toute notre énergie : la recherche d'un médecin ... le principe d'Egalité, beau symbole de notre république ne prend pas tout son sens en matière d'accès aux soins.. Que d'inégalités dans les territoires ! C'est sans relâche que je saisis les instances responsables. Une enquête parlementaire est en cours. Nous attendons avec impatience ses conclusions et propositions.

Nous faisons paraître régulièrement des annonces et la CCCB également. Notre commune n'est pas sans atouts et présente de nombreux attraits. A ce jour deux pistes sont à l'étude mais non finalisées.

Un contrat local de santé a été signé entre l'état, la région, le département et la CCCB. Quand les résultats se feront-ils sentir ? Je ne manquerai pas de revenir sur cette question : le cabinet médical constituant un élément structurant pour notre commune et plus largement pour le territoire.

Pour mettre en application la volonté du conseil municipal de maintenir un dialogue permanent, j'ai invité les jeunes de 11 à 18 ans à une réunion afin de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes. Ils étaient une trentaine à s'être déplacés et à nous rencontrer, élus, ce samedi 16 juin. L'appréhension de la première question ayant été dissipée, beaucoup d'interventions tout à fait pertinentes furent soulevées démontrant leur intérêt pour la vie communale qui les concerne (transports, infrastructures sportives, lieux de rencontres).

Nous avons pu leur communiquer des propositions de loisirs et vacances scolaires. L'intérêt que représente la vie intergénérationnelle avec des aspirations différentes fut évoqué.

Ce début d'année la vie communale a connu une certaine une vitalité au travers des manifestations riches, variées et dynamiques. Vous en retrouverez trace tout au long du bulletin. Le second semestre s'annonce tout aussi prometteur.

Les services de la mairie resteront ouverts tout l'été aux jours et horaires habituels.

Je souhaite à chacune et chacun un bel été sur Sainville ou ailleurs !

Bien à vous!

Le Maire

Martine

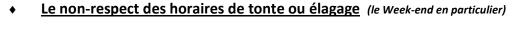
Rappel des règles de civisme

A propos du bien vivre ensemble, il est un sujet que je dois aborder ici : le civisme.

En effet, régulièrement en mairie, sont remontées des doléances sur:

◆ Le non-respect du code de la route :

stationnement sur les trottoirs ou aux endroits interdits, ce qui entrave la circulation tant des piétons que des voitures, des poussettes ou des véhicules agricoles.



A ce propos, les arbres et arbustes de vos propriétés ou habitations ne doivent en aucun cas être une gêne au passage des piétons.

 Dans l'intérêt de tous, <u>l'entretien des trottoirs et caniveaux</u> incombe au propriétaire ou au locataire.

Chacun est tenu d'entretenir le trottoir jouxtant son habitation. Cela concerne le *désherbage* mais aussi en période hivernale, le *déneigement*.

Je rappelle que les personnes qui ne peuvent le faire pour des raisons physiques peuvent demander *l'aide de la commune*. Les agents techniques viendront les suppléer bien volontiers.

Le Maire



Comptes-rendus résumés des conseils municipaux du dernier semestre

N.B.: Vous pourrez retrouver l'intégralité des comptes rendus sur le site internet de la commune (<u>www.mairie-sainville.com</u>), à l'affichage après chaque réunion de Conseil Municipal ou les consulter auprès du secrétariat de mairie.

Séance du 26 janvier 2018

Etaient présents : Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Séverine MARIE, Mme Louisette TEIXEIRA, M. Emmanuel BERNADET, Mme Ghislaine SEGUIN, Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI, M. Daniel CHERON.

Absents excusés :

Ronald BELLEMARE (pouvoir à Mme BRETENOUX),

M. Thierry LE GOFF (pouvoir à M. PERCHERON),

M. Olivier CHENOIR (pouvoir à M. BERNADET),

M. Éric GENTY (pouvoir à M. Olivier ROUSSEAU)

Secrétaire de séance : Hervé PERCHERON

Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précèdent)

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2017 :

Chapitre 20 10 805,00 €
 Chapitre 21 167 593,53 €

Total
 178 398,53 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 178 398,503 € (< 25 % x 44 599,53 €)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Travaux voirie rue du jeu de paume

25 560 € article 2152

Acquisition camion

<u>19 039 €</u> article 21571

TOTAL 44 599 €

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **annule** la délibération n°093.17 du 22 décembre 2017 et **accepte** les propositions de Madame le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité

Considérant qu'en raison de l'absence de la secrétaire de mairie il y aurait lieu de créer un emploi pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période allant du 22 janvier 2018 au 21 juillet 2018.

Cet agent assurera des fonctions d'agent

administratif.

Le Conseil Municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De créer un poste non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité sur le grade d'adjoint administratif à 35 heures par semaine et autoriser le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi et à signer le contrat de recrutement
- De fixer la rémunération de l'agent recruté au titre d'un accroissement temporaire d'activité comme suit :

La rémunération de cet agent est fixée sur la base de l'indice correspondant au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

<u>Demande</u> <u>de</u> <u>subvention</u> <u>au</u> <u>titre</u> <u>de</u> <u>la</u> <u>D.E.T.R. - exercice</u> <u>2018 – Acquisition et Ins-</u> tallation de Caméra de Vidéo Protection.

Le conseil municipal de SAINVILLE approuve à l'unanimité le projet de réalisation des travaux suivants :

<u>Acquisition et installation de caméras de vidéoprotection</u>

pour un montant prévisionnel estimatif de 13 000 \in H.T.

Ces travaux s'inscrivent dans un cadre général d'amélioration de la sécurité pour la commune et de ses habitants.

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, programmation 2018 pour les travaux liés à l'acquisition et installation de deux caméras de vidéo protection

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention DETR: 20 % Fonds Propres: 80 %

<u>Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. - exercice 2018 – Reprise de tombes pour raisons d'abandon et de sécurité.</u>

pour un montant prévisionnel estimatif de 45 122.00 € H.T.

Ces travaux s'inscrivent dans un cadre général d'amélioration de la sécurité pour

les usagers du cimetière.

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, programmation 2018 pour les travaux liés à la Procédure de Reprise de tombes pour raisons d'abandon et de sécurité

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention DETR: 20 %Fonds Propres: 80 %

Questions diverses:

<u>Terrain communal prêté à un administré</u> <u>pour parquer des chevaux :</u>

Suite à un entretien avec celui-ci, il a informé Madame le Maire de son intention de rendre le terrain à la suite de la vente de ses chevaux. Une demande de reprise pour cette même affectation a été reçue par Madame le Maire. Il a était convenu d'un Bail d'un an renouvelable avec préavis et incitation à participer, notamment, à la journée de solidarité. Le montant du loyer sera de 20€/mois, perçu trimestriellement. Concernant l'abri installé par le précédant occupant, il est demandé qu'une entente ait lieu directement entre ces deux personnes.

Frais de Déplacement :

Suite à la nomination des conseillers municipaux aux commissions de la communauté de communes de Cœur de Beauce, les frais de déplacement seront remboursés. Une inscription sera faite lors de l'établissement du budget.

Intervention de M. CHÉRON:

Afin de permettre un meilleur accueil des usagers, M. CHERON a proposé d'ouvrir la bibliothèque un samedi matin par mois. Il a été décidé de permettre cette ouverture sous réserve de concertation avec les personnes qui assurent la lecture de conte afin éviter tout télescopage. Un calendrier sera établi et affiché.

Intervention de Mme BRETENOUX:

Des dégradations ont été constatées sur un panneau « crayon » à proximité de l'école. Cela sera signalé aux services de la Communauté de commune Cœur de Beauce si besoin à moins que les agents techniques ne puissent y remédier.

Parcours de Santé:

Le conseil Municipal autorise Madame le

parcours de santé comme évoqué lors de la Madame le Maire indique que pour la visite du conseil communal sur place. Campagne 2018, dans l'ordre du tableau,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

Le Maire, Martine BALDY

Séance du 7 mars 2018

Etaient présents: Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Ronald BELLEMARE, M. Thierry LE GOFF, M. Olivier CHENOIR, Mme Séverine MARIE, Mme Louisette TEIXEIRA, Mme Ghislaine SEGUIN, Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI, M. Éric GENTY, M. Daniel CHERON

Absents excusés :

M. Olivier ROUSSEAU (pouvoir à M. GENTY),

M. Emmanuel BERNADET.

Secrétaire de séance : Ronald BELLEMARE

Finance et Budget eau et assainissement

Effacement des Créances d'une administrée

Le tribunal d'Instance de Chartres, par ordonnance du 29/11/2012 a conféré force exécutoire aux recommandations de la Commission de Surendettement des Particuliers concernant les dettes de cette personne.

Le montant total de ces titres, par budget, s'élève à :

Budget Commune:

5 425.90 €

Budget Eau & Assainissement : 373.40 €

VU le code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29,

A L'UNANIMITE (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

<u>Don à la commune d'une table en pierre</u> 170x93 cm et de quatre bancs assortis.

Une Administrée souhaite faire un don en nature d'une table en pierre pour huit personnes, 170x93 cm, et des bancs assortis, soit deux bancs courbes et deux bancs droits.

A L'UNANIMITE (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil **APPROUVE** le don en nature de cette administrée et la remercie. Ce don sera inscrit au patrimoine de la commune. Les adjoints techniques se chargeront de la prise en charge du bien.

<u>Synthèse des épandages de boues</u> Campagne 2018

Monsieur Jean-Marc DUPRE présente la synthèse du recyclage agricole des boues de Sainville. Les analyses réalisées ne montrent aucun problème quant à la qualité des boues.

Madame le Maire indique que pour la campagne 2018, dans l'ordre du tableau, il est prévu que M. ROUSSEAU Olivier soit le propriétaire référent pour la campagne 2018.

Rapport de l'Agence Régionale de Santé Janvier et Février 2018

Monsieur Jean-Marc DUPRE commente les résultats des dernières analyses d'eau qui laissent apparaître une eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Rapport de la Visite de la Station d'Épuration

Monsieur Jean-Marc DUPRE commente les résultats des dernières analyses d'eau qui laissent apparaître une eau d'alimentation ayant une teneur en ammonium un peu élevé, il nous a été conseillé d'augmenter le temps d'aération et de surveiller le taux d'ammonium en sortie de Station.

TRAVAUX <u>Dénomination future</u> résidence château d'eau

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la future résidence sise à proximité du château d'eau et du stade.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE (13 pour, 0 contre, 1 abstention) la dénomination de « Clos du Château d'Eau »

<u>Proposition d'extension réseaux éclairage</u> <u>pour le parcours de Santé et Hameau de</u> Boulonville

Un Accord de Principe est donné et une proposition sera soumise au conseil une fois les plans du parcours réalisés. M BELLEMARE Ronald et Mme TEIXEIRA Louisette s'en chargeront.

Nous sommes en attente de devis pour Boulonville (lignes non enterrées).

ENERGIE Eure-et-Loir

<u>Proposition de modification des statuts du</u> <u>syndicat départemental d'énergies d'Eure et</u> <u>loir</u>

Madame Le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur le projet de modification des statuts du syndicat Départemental d'Energies d'Eure – et – Loir tel qu'adopté par son Comité syndical le 5 Décembre 2017.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE (14 pour, 0 contre, 0 abstention) le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir ainsi présenté.

Adhésion de la commune au service de l'efficacité énergétique des bâtiments publics promu par énergie Eure et loir

Madame Le Maire rappelle que les dépenses énergétiques des collectivités représentent une part non négligeable de leur budget de fonctionnement, à travers principalement différents postes comme les bâtiments ou l'éclairage public. Soucieux de permettre aux collectivités de mieux maitriser leurs dépenses et leurs consommations d'énergie, ENER-GIE Eure - et — Loir a procédé à la mise en place d'un service entièrement dédié à l'efficacité et à la sobriété énergétique, dit de « conseil en énergie partagée (CEP) ».

En l'état, ce service consiste à partager durablement entre collectivités les compétences de techniciens spécialisés pour agir sur leur patrimoine bâti et ainsi réaliser des économies. Le coût du service est quant à lui réparti entre les collectivités bénéficiaires et se rémunère sur les économies générées.

Le rôle des conseillers en énergie partagés consiste globalement à :

- Etablir un bilan énergétique global de l'ensemble du patrimoine bâti public communal,
- Assurer le suivi énergétique de la commune (identifier les dérives de consommation, proposer des actions de maîtrise de la demande en énergie, veiller à l'optimisation des contrats d'énergie, hiérarchiser les priorités d'action...)
- Sensibiliser les élus, les agents et les utilisateurs de locaux à l'efficacité et à la sobriété énergétique.

Pour cela, un partenariat sur 5 ans est proposé par ENERGIE Eure-et-Loir, de manière à permettre aux communes de bénéficier d'une assistance technique durable et à les aider à construire une véritable stratégie énergétique applicable à leur patrimoine.

Il est enfin à signaler que cette initiative est également soutenue par la « Communauté de Communes de Cœur de Beauce » avec laquelle ENERGIE Eure - et - Loir a conclu un accord de partenariat dans le domaine énergétique (information et sensibilisation des usagers, efficacité énergétique des bâtiments publics, planification énergétique territoriale).

En accord avec ces propositions, le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **Demande** à bénéficier du service de conseil en énergie partagé (CEP) promu par ENERGIE Eure–et–Loir
- Accepte dans ce cadre le versement d'une cotisation annuelle à ENER-GIE Eure-et-Loir d'un montant égal à 0.70€ par habitant,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir à cet effet avec ENERGIE Eure-et-Loir et la Communauté de Communes de

Cimetière Proposition d'avenant au règlement du cimetière

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'avenant au règlement pour le dépôt d'une urne dans une case colombarium ou dans une cavurne;

Il est rappelé à l'assemblée que le règlement pour le dépôt d'une urne dans une case colombarium ou dans une cavurne a été adopté par délibération n° 2141.12 du 11 septembre 2012. Il s'avère que la fourniture par la commune d'une plaque en marbre s'avère plus difficile que prévu dans le règlement.

La Décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal. Certains élus souhaitant se rendre sur place.

Questions diverses:

Arrêté n° 09.03.18 Prescrivant l'entretien des trottoirs et des caniveaux :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de son arrêté relatif au déneigement, au désherbage obligatoire par les habitants des trottoirs jouxtant leur habitation. Le nonrespect de cet arrêté est répréhensible. Bien • sûr, Madame le Maire rappelle que les personnes âgées ou empêchées se feront connaître en Mairie afin que les agents techniques communaux les suppléent.

Déneigement :

Madame le Maire tient à transmettre aux agriculteurs (M. Éric GENTY pour le Conseil Municipal et M. Rémi MORCHOISNE pour le Conseil Départemental) ses remerciements ainsi que ceux nombreux des habitants pour leur contribution au déneigement des grands axes et voies communales. Ces remerciements s'adressent aussi aux agents communaux.

Compte rendu des Commission auxquelles les élus ont participé depuis le début de l'année :

Madame le Maire donne la parole à Monsieur PERCHERON pour la Réunion du SIEPRAS : changement de nom du syndicat, qui passe de SIEPRAS à SYEPRAS. L'ARS demande à ce que soit conclue une convention de passage pour l'accès aux forages.

Pour la Communauté de Communes Cœur de Beauce, Section Tourisme et Culture, Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHERON : La Communauté de Communes Cœur de Beauce envisage de rattacher le Musée Farcot à son office de tourisme. Pour développer le tourisme, il faudra attirer la clientèle, qu'elle soit locale, parisienne ou de passage. Il nous faudra également trouver des partenaires locaux, dans les milieux privés ou associatifs. La communication se fera, quant à elle, via Internet, les média et autres réseaux sociaux. Un office de tourisme sera créé, afin de promouvoir la culture. Pour se faire, un questionnaire sera distribué aux associations afin de connaitre leurs patrimoine et activités.

le Maire donne la parole à Mesdames BRETE-NOUX et MALPEZZI : La délégation de Service public est maintenue jusqu'à Août 2019. Les enfants peuvent donc fréquenter les ALSH. Une nouvelle organisation de ce centre sera mise en place à partir de Septembre 2018.

Pour la Section Éducation Nationale, Madame le Maire donne la parole à Mesdames BRETENOUX, MARIE et MALPEZZI : Il est à rappeler que depuis le 1er janvier 2018, les vaccins suivants sont obligatoires pour entrer en collectivité (crèche, école, colonie de vacances...): coqueluche, rougeole-oreillonsrubéole (ROR), hépatite B, pneumocoque, méningocoque C, bactérie Haemophilus influenzae, diphtérie, tétanos et poliomyélite.

Conseil d'École exceptionnel auquel ont participé Madame le Maire et Madame TFIXFIRA:

- Retour de la semaine de 4 Jours (horaires: 8h20-8h30: Accueil; 8h30 -12h00: Matinée; 12h00 - 13h20: Repas; 13h20 - 13h30 : Accueil ; 13h30 - 16h00 : Après-midi).
- Résumé de la rencontre avec les parents d'élèves et le responsable scolaire de la Communauté de Communes Cœur de Beauce : Des questions liées à la sécurité ont été soulevées par les parents d'élèves • Aide de 25 000 € par an pour la recherche (jeux anciens), stationnement. La Communauté de Communes Cœur de Beauce fera enlever les jeux. Madame le Maire : concernant l'accès au groupe scolaire, dès que la météo l'a permis, a fait appliquer un marquage au sol. Les jardinières, après étude des élus sur place, ont été déplacées.

Commission Scolaire et Restauration, à laquelle ont participé Madame le Maire et Madame TEIXEIRA : Un nouveau marché va être lancé pour 2018-2019 en deux lots : Zone Nord (Sainville) et Zone Sud. Échanges quant au prix des repas. Le déficit sur la Communauté de Communes Cœur de Beauce a un coût • Pour ce qui est de la Bibliothèque, des de revient de 5.50 € par jour par repas. Le prix des repas passera à 3.90 € à partir de Septembre 2018. Afin de lutter contre le gaspillage, il a été proposé de passer de cinq à quatre composants pour les repas, ainsi que de favoriser les produits bio et les circuits

Commission MSAP, à laquelle ont participé Madame le Maire et Madame BRETENOUX : Elles ont reçu les Président et Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur de Beauce une proposition pour que Sainville soit dotée d'une Maison de Services au Public (Accueil de Permanences administratives diverses) afin de préserver la proximité pour les habitants du secteur. Une demande est formulée en ce sens auprès du Sous-Préfet de Nogent le Rotrou.

Participation Citoyenne,

Madame le Maire donne la parole à Madame MARIE, Madame MALPEZZI et Monsieur PER-CHERON: Les référents ont été sensibilisés à

Pour la Section Enfance et Jeunesse, Madame leurs droits et devoirs, et il est rappelé de composer le 17 dès qu'un véhicule ou évènement suspect est repéré.

Cambriolage:

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du cambriolage dont a été victime l'Épicerie et le vol du véhicule d'un administré.

Venue sur la Commune de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cœur de Beauce: (étaient présentes Mesdames le Maire, Madame BRETENOUX et Monsieur PERCHERON).

- Visite des différents sites (zone d'activités) et point sécurisation abordé.
- Aspect ALSH: un contact sera pris avec la CCPEIDF pour qu'un nombre de places suffisant soit réservé aux enfants (Délégation de service public toujours en vigueur avec les PEP28) en attendant qu'un ALSH soit mis en Place sur la commune à l'issue de la DSP. Celui de cet été est mis en place (trois semaines en Juillet)
- Prise en compte des dépenses pour l'installation des caméras de vidéo protection sur le pôle scolaire Sainville-Garancière en Beauce.
- d'un médecin par un cabinet de recrutement pour notre pôle au même titre que sur Janville, Voves et Orgères-en-Beauce.
- Sur la partie Vie associative et Culturelle, un budget sera alloué sur la période 2018-2020 pour une halle sportive sur le terrain de l'ex entreprise Fleureau-Frères, qui sont vendeurs. L'opération pourrait se faire via un organisme spécialisé auquel adhère la Communauté de Communes Cœur de Beauce.
- Le musée Farcot sera intégré dans les opérations de communication de la Communauté de Communes Cœur de Beauce.
- expositions pourraient être mutualisées entre différents sites culturels. L'éventualité d'un agrandissement ultérieur a été abordé (toilettes, point lecture plus étendu).

Compensation à percevoir :

Une rencontre a eu lieu entre Madame le Maire et Monsieur le Sous-Préfet, les responsables de la CCPEIDF pour le calcul des compensations à percevoir. Si une seule commune refuse les propositions, ce sera à Madame la préfète de trancher.

Protection des réverbères et Clôture, rue Porte de Dourdan

Madame le Maire fait observer que plusieurs réverbères ont été endommagés par des chocs de véhicule. Une solution doit être réfléchie. Par ailleurs, à diverses reprises, la clôture d'un administré a été endommagée par jour de neige. Le conseil réfléchit à une proposition.

locataire du logement de la poste :

Madame le Maire communique la réclamation d'une administrée qui occupait le logement de la poste pour laquelle des compensations financières lui ont été réclamées pour la remise en état du logement. Les élus qui ont constaté le mauvais état du logement signent une attestation en tant qu'élus de la république.

Cabinet Médical:

Arrivée d'une nouvelle ostéopathe : Madame MAXIMILIEN,

le kinésithérapeute cherche des nouveaux locaux pour s'agrandir,

les recherches d'un Médecin se poursuivent.

Remerciements appuyés suite au décès de deux administrés, dont un dont les obsèques ont eu lieu un jour de Neige.

Site internet: Mise en Ligne ce Jour

Intervention de M. GENTY

M. GENTY nous informe de l'état dégradé de la route de Garancières en Beauce. Le Conseil Municipal observe une dégradation importante des routes départementales et communales en général. Le Conseil Départemental est saisi de cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente.

Le Maire, Martine BALDY

Séance du 11 avril 2018

Etaient présents : Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Ronald BELLEMARE, M. Thierry LE GOFF, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Séverine MARIE, Mme Louisette TEIXEIRA, M. Emmanuel BERNA-DET, M. Éric GENTY, M. Daniel CHERON.

Absents excusés :

M. Olivier CHENOIR (pouvoir à M. LE GOFF), Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI (pouvoir à Mme Séverine MARIE).

Mme Ghislaine SEGUIN (pouvoir à Mme Louisette TEIXEIRA).

Secrétaire de séance : Éric GENTY

Approbation du compte de gestion 2017

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de fonctionnement de l'exercice 2017, de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur,

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil • Municipal, à l'unanimité:

Attestation complémentaire suite à la -approuve le compte de gestion du Receveur - Décide d'affecter le résultat de fonctionnerequête d'une administrée anciennement pour l'exercice 2017, dont les écritures sont ment comme suit : conformes à celles du compte administratif pour le même exercice. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Budget Commune: Approbation du compte administratif 2017

Monsieur Jean-Marc DUPRE, Premier adjoint aux finances, prend la parole et présente le compte administratif 2017 de la commune qui laisse apparaître un excédent global cumulé fin 2017 de 274 791.16 euros, arrêté comme suit:

Fonctionnement

Dépenses 850 050,36 euros Recettes 1 123 835.26 euros Excédent cumulé fin 2017 273 784.90 euros

Investissement

Dépenses 273 157.86 euros Recettes 274 164.12 euros Excédent cumulé fin 2017 1 006.26 euros

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Constate la conformité du compte administratif 2017 avec le compte de gestion de la trésorerie de Maintenon,
- Vote le compte administratif 2017 dont :
- La section de fonctionnement présente un résultat cumulé fin 2017 excédentaire de 273 784.90 euros
- La section d'investissement présente un résultat cumulé fin 2017 excédentaire de 1 006.26 euros.

Madame le Maire remercie le Conseil Municipal, et demande à Monsieur DUPRE, Adjoint aux finances, de revoir la possibilité de renégocier deux prêts en fonction des conditions proposées.

Budget Commune: Affectation du résultat 2017

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Martine BALDY, Maire,

- Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif 2017, en totale conformité avec le compte de gestion de la trésorerie de Maintenon,
- Statuant sur l'affectation du résultat cumulé
- Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître :
- Un excédent de fonctionnement cumulé de 273 784.90 euros
- Un excédent d'investissement cumulé de 1 006.26 euros

- Excédent de fonctionnement

À inscrire au compte 002 : 273 784.90 euros

Excédent d'Investissement

A inscrire au compte 001: 1006.26 euros

Budget Commune: Vote des taux des taxes locales

Madame le Maire communique à chaque conseiller municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018. Les taux sont donc maintenus comme suit :

Taxe d'habitation 9,23%

Taxe foncière (bâti) 18,85%

Taxe foncière (non bâti) 25,25%

Le produit de ces trois taxes génère une recette de 325 133.00 euros, hors allocations compensatrices taxe d'habitation, taxes foncières (bâti et non bâti).

Budget Commune: Vote du budget primitif 2018

Monsieur Jean-Marc DUPRE, adjoint aux finances, présente le projet du budget de la Commune pour 2018.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018 de la Commune par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit:

• Section de fonctionnement : 983 992.54 €

Section d'investissement : 331 153.51 €

Budget eau et assainissement: Approbation du compte de gestion 2017

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

- Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,
- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur,

Municipal, à l'unanimité :

approuve le compte de gestion du Receveur Après débats et en avoir délibéré, le Conseil pour l'exercice 2017, dont les écritures sont municipal, à l'unanimité, vote le budget priconformes à celles du compte administratif pour le même exercice. Ce compte de ges- s'équilibre en dépenses et en recettes, tion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Budget eau et assainissement : Approbation du compte administratif 2017

Monsieur Jean-Marc DUPRE, Premier Adjoint aux finances, prend la parole et présente le compte administratif 2017 du budget eau et assainissement qui laisse apparaître un excédent global cumulé fin 2017 de 183 361.02 euros, arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 242 883.45 euros Recettes 440 329.91 euros Excédent cumulé fin 2017 197 446.46 euros

<u>Investissement</u>

Dépenses 108 812.07 euros Recettes 94 726.63 euros Déficit cumulé fin 2017

- 14 085.44 euros

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Constate la conformité du compte administratif 2017 avec le compte de gestion de la trésorerie de Maintenon,
- Vote le compte administratif 2017 dont :
- La section de fonctionnement présente un résultat cumulé fin 2017 excédentaire de 197 446.46 euros
- La section d'investissement présente un résultat cumulé fin 2017 déficitaire de 14 085.44 euros

Madame le Maire remercie le Conseil Municipal.

Budget eau et assainissement: Affectation des résultats

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Martine BALDY, Maire,

Après avoir entendu et approuvé ce jour le journée de solidarité tous les deux ans. compte administratif 2017, en totale conformité avec le compte de gestion de la trésorerie de Maintenon,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement

à inscrire au compte R002 183 361.02 € Affectation au compte 1068 14 085.44 € 14 085.44 € Affectation au compte 001

Budget eau et assainissement : Vote du Budget Primitif 2018

Monsieur Jean-Marc DUPRE, Adjoint aux proposition d'adhésion.

Après débats en en avoir délibéré, le Conseil finances, présente le projet du budget eau et ANERVEDEL assainissement pour 2017.

> mitif 2017 de la Commune par chapitre, qui comme suit:

- Section de fonctionnement 363 324,00 €
- 124 299.67 € Section d'investissement

Budget CCAS: Approbation du Compte de gestion 2017 pour information.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Subventions aux associations Commune et hors commune :

Madame le Maire rappelle les subventions accordées aux associations de la commune en 2017.

Après que les Présidents et membres du bureau des Associations également élus en Conseil Municipal quittent la salle, le Conseil Municipal, après débats, et en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes pour 2018:

Associations de la commune :

•	Tatamis	300,00 euros
•	Amicale Sapeurs-Pom	piers 300,00 euros
•	AFR	300,00 euros
•	ACPG-CATM-OPEX	300,00 euros
•	Club de l'amitié	300,00 euros
•	Tennis Club	300,00 euros
•	ASAS Football	740,00 euros
•	Vélo Club	300,00 euros
•	Société de chasse	300,00 euros
•	Evasion	300,00 euros

Les p'tits écoliers d'ici 300,00 euros Associations hors commune:

Aucune subvention versée. Ces associations peuvent solliciter la commune lors de la

Demandes d'Adhésions:

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour objet la promotion d'une architecture, d'un urbanisme, d'un environnement et de paysages de qualité par l'offre de conseils auprès des collectivités qui ont un projet de construction, d'aménagement ou d'urbanisme.

Une participation de 120 euros est sollicitée. Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte cette

L'association ANERVEDEL a pour objet l'insertion ou la réinsertion dans le monde du travail de personnes sans emploi. : Une participation de 65 euros est sollicitée Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition d'adhésion.

Maison de la Beauce

L'association Maison de la Beauce a pour objet la mise en valeur et l'animation de la Beauce, et développe de nombreuses activités sur tout le territoire : une participation de 150 euros est sollicitée. Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition d'adhésion.

Eau et Assainissement

Rapport de l'Agence Régionale de Santé Mars 2018

Monsieur Jean-Marc DUPRE commente les résultats des dernières analyses d'eau qui laissent apparaître une eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Demande d'un Administré

Madame le Maire communique la requête du Cabinet Médical, domiciliés 2bis Place FARCOT, sollicitant une reconsidération de sa consommation d'eau et d'assainissement. La consommation pour l'année étant de 24m³, le conseil municipal s'étonne de cette requête aux vues d'une consommation normale. Une information en ce sens sera communiquée au Cabinet Médical.

Demande d'un Administré

Madame le Maire communique la requête d'un administré, sollicitant une reconsidération de sa consommation d'eau et d'assainissement en raison d'une importante fuite d'eau entre les relevés d'avril 2017 et d'avril

- Une consommation d'eau de 104 m³ au prix de l'eau non assainie (1,56 € HT + les taxes),
- Une consommation d'eau assainie de 104 m³ au prix de l'eau assainie (1,79 € HT + les taxes). Une lettre sera dressée en ce sens à l'administré.

Loyer

Madame le Maire donne connaissance des charges relatives à l'entretien des parties communes des quatre logements du Presbytère et de la cour pour l'exercice 2017.

Elle précise qu'il est demandé mensuellement, à titre de provision, la somme de 61,44 euros à chaque locataire.

Le montant annuel des charges de l'année 2017 s'élevant à 737.28 euros, le Conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'appliquer cette régularisation à compter du 1^{er} juin 2018.

régisseur titulaire et suppléant mairie et musée en raison d'un changement de personnel

Travaux

Entretien des caniveaux,

une demande de devis a été demandée à l'entreprise BAL ECO, pour un coût de 1 089 € pour 2018. Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

Entretien de la chaufferie

Madame le Maire rappelle que l'entretien des chaudières est réalisé par l'entreprise SASCA, à raison d'un passage par an, pour un coût de 447 € pour 2018 pour la mairie et le cabinet médical. Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

Entretien des extincteurs.

Madame le Maire rappelle le contrat pour la vérification annuelle des extincteurs de la commune et le désenfumage s'élevait à 2254.84 euros TTC pour 2017. Elle donne connaissance des devis reçus pour 2018 : Maintenance extincteurs 942.10€ HT, soit 1 130.52 € TTC.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte les devis proposés par la Société IP2S.

Centre de Gestion : Demandes Diverses

Prestation ACFI un agent est nommé à cette fonction.

A ce titre, il sera demandé une formation auprès du Centre de gestion.

Finaliser le document unique.

Le document Unique sera finalisé avec l'aide du CDG.

Constitution du groupe de travail pour mise en place du RIFSEEP :

Il a été décidé de proposer la mise en place du RIFSEEP. Pour ce faire, une commission composée de Martine BALDY, Maire, Jean-Marc DUPRÉ, 1^{er} Adjoint, Claude BRETENOUX, 2ème Adjoint et Louisette TEIXEIRA se réunira afin de définir les modalités de mise en œuvre

Questions diverses:

Madame le Maire demande à ce que soit fait un compte-rendu des différentes réunions auxquelles ont participé les élus depuis le dernier conseil municipal:

Madame le Maire donne la parole à Monsieur PERCHERON, Troisième Adjoint, pour la réunion du SYEPRAS: Le départ d'une commune vers la communauté d'agglomération de Chartres pose quelque souci d'ordre administratif

Madame le Maire donne la parole à Mesda-

Fonctionnement Interne changement de MARIE, Conseillère Municipale, pour la agent technique, a eu lieu concernant le Commission enfance jeunesse : les enfants fleurissement de la commune. Des proposide Sainville seront accueillis par les communes voisines durant les vacances scolaires.

> Madame le Maire et Monsieur DUPRÉ. Premier Adjoint, ont participé aux Conseils Communautaires: Beaucoup de sujets ont été débattus, notamment les budgets. La commune étant en attente du montant de sa participation pour la partie scolaire, les deux élus se sont abstenus lors du vote. L'inscription au budget de l'installation d'une halle sportive communautaire sur Sainville est aussi à noter, de même que l'étude d'une maison de service au public.

> Madame le Maire donne la parole à Madame BRETENOUX, Deuxième Adjointe, pour les retours de l'initiative Soliha: Très bon retour de la part des participants assidus sur les ateliers dispensés. De même pour la création de dossiers pour les aides à l'amélioration de l'habitat

> Madame le Maire donne la parole à Monsieur BELLEMARE, Quatrième Adjoint, pour la réunion du SIPSTA: Il devra se rendre pour la 4ème fois à l'assemblée générale, le quorum n'ayant pas été atteint à trois reprises.

> Maisons Fleuries : Montant des récompenses est maintenu en bons d'achat de 15€

> Madame le Maire rappelle le départ de Luc JIDOUARD qui a fait valoir ses droits à la retraite et les remerciements de celui-ci pour son cadeau de départ.

Découverte d'un village en beauce.

La visite se fera le 1^{er} Juillet, elle sera animée par M. DUPRÉ Jean-Marc, 1er Adjoint, Mme BRETENOUX Claude, 2^{ème} Adjoint, Mme TEIXEIRA Louisette, Conseillère Municipale et M. ROUSSEAU Olivier, Conseiller Municipal. La visite comprendra entre autre le musée bien sûr mais aussi le couvent Marie POUSSE-PIN et l'Église (en attend e confirmation de Monsieur ROUSSEAU, Conseiller Municipal).

Madame la Maire a remis à chaque élu un prospectus pour le Musée de Loigny, De même qu'une info sur le spectacle musical de Terminiers le 14/04/2018

13 et 14 Juillet : La société qui nous fournit le feu d'artifice nous a trouvé un artificier pour assister Monsieur CHÉRON, Conseiller Municipal, pour le 13 juillet. En raison du peu d'engouement l'année passée pour l'après feu d'artifice, il n'y aura pas de DJ ni de bal cette année.

PEP 28: Madame le Maire rappelle que le CCCDB et le CCPEIDF n'ont jamais signé de convention pour l'occupation des locaux pour l'accueil périscolaire et les TAP, celle-ci va être signée par la CCCDB. Toutefois, les PEP 28 seront sollicitées pour la régulation des charges de fonctionnement depuis 4 ans. Le conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter cet organisme pour régularisation.

Madame le Maire ajoute qu'une réunion de mes BRETENOUX, Deuxième Adjointe, et travail avec les élus et Monsieur RUELLE, Secrétaire de séance : Jean-Marc DUPRÉ

tions de changements ont été acceptées, de surcroit avec moins de dépenses.

Madame le Maire interroge le conseil Municipal sur le devenir de la salle de Musique, une réflexion est engagée.

Intervention de Monsieur BELLEMARE, Quatrième adjoint, à propos des déjections canines, toujours agréables pour tous.

Madame BRETENOUX. Deuxième adjointe. déplore que des vélos roulent sur des parterres de fleur. Un rappel à la lutte contre les incivilités sera établi.

Intervention de Monsieur LE GOFF, Conseiller Municipal, qui souligne que les scolaires s'avancent dangereusement sur la route, de façon régulière, lors de l'arrivé des cars scolaires, devant la Mairie. Il propose la pose de barrières. Le conseil Municipal a noté ces jeux dangereux un peu partout dans la commune mais craint que la pose de barrières ne soit préjudiciable car les enfants vont les escalader et risquer de chuter devant les bus. Une surveillance accrue des parents serait nécessaire.

Intervention de Monsieur CHÉRON, Conseiller Municipal, pour commenter le budget 2017 de la bibliothèque et communique le nombre de familles adhérentes. Toujours une bonne fréquentation et l'expérience du samedi matin s'avère positive.

Il fait également part de la vétusté des rideaux de la bibliothèque, la question sera

Madame le Maire remercie l'Association des Anciens Combattants au travers de Monsieur CHÉRON pour le don de tables pour la salle de réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente.

Le Maire, Martine BALDY

Séance du 26 juin 2018

Etaient présents: Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETE-NOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Séverine MARIE, Mme Louisette TEIXEIRA, M. Emmanuel BERNADET, Mme Ghislaine SEGUIN, M. Daniel CHERON.

Absents excusés :

M. Ronald BELLEMARE

(pouvoir à Mme Claude BRETENOUX),

M. Thierry LE GOFF

(pouvoir à Mme Martine BALDY),

M. Olivier CHENOIR

(pouvoir à Mme Louisette TEIXEIRA),

Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI (pouvoir à Mme Séverine MARIE),

(pouvoir à M. Jean-Marc DUPRE)

Finances:

Sortie de la CCPEIDF et entrée dans la CCCB

Madame BALDY Martine, Maire de Sainville, et M. DUPRÉ Jean-Marc, 1er Adjoint, ont participé à plusieurs réunions concernant notre sortie de la Communauté de Commune des Portes Euréliennes d'Ile de France (CCPEIDF), de même que l'entrée dans la Communauté de communes Cœur de Beauce CCCB. Le montant des compensations et indemnités est encore en cours de débats.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité que les éléments d'actif et de passif à répartir soient ceux arrêtés le 31/12/2016, et accepte la clé de répartition avec les deux critères suivants:

- 50 % pour la population municipale
- 50 % sur le potentiel fiscal moyen des 3 dernières années.

Point sur les Subventions d'investissement

Madame le Maire rappelle que plusieurs demandes de subvention aux titres de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux) et du FDI (Fond Départemental d'Investissement) ont été effectuées cette année. A ce titre, la commune recevra pour l'installation de caméras de vidéo protection 3 717 € au titre du FDI et 2 600 € au titre de la DETR. 13 082 € ont été attribués au titre du FDI et 9 022 € de la part de la DETR pour la reprise des tombes abandonnées. Enfin, 2094 € ont été octroyés par le FDI pour l'entretien de la Mare rue Jean Guillien.

Mise en Place du règlement relatif à la protection des données, dit RGPD (règlement européen général de la protection des données): mutualisation

Le Conseil Municipal, après débat et en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à adhérer au groupement.

Budget Eau: Décision Modificative

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'effectuer les décisions modificatives sur le budget eau et assainissement comme suit:

INVESTISSEMENT

Recettes compte 020 750€ Dépenses compte 2158 750 €

Remboursement à une élue :

Madame le Maire informe le conseil que, pour l'organisation de la Fête de la Musique/ Fête des Voisins, Madame BRETENOUX Claude, 2ème adjointe, a dû régler une facture s'élevant à 50.74 €, sur ses deniers personnels, suite à une erreur administrative du fournisseur.

Madame le Maire propose que la commune rembourse Madame BRETENOUX de ce montant. Après débat et en avoir délibéré, le Conseil accepte cette décision, à l'unanimité.

Prestation du groupe de Gospel

Madame le Maire rappelle que pour la fête de la musique, l'association "La voix de la Famille" est venue interpréter plusieurs chants de type Gospel bénévolement. A ce titre, Madame le Maire propose de leur verser une subvention exceptionnelle en guise de remerciements.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 300 euros.

Eau et Assainissement

Demande d'administrés :

Madame le Maire communique la requête de plusieurs administrés, sollicitant une reconsidération de leurs consommations d'eau et d'assainissement en raison d'une importante fuite d'eau entre les relevés d'avril 2017 et d'avril 2018.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, de faire application de l'article 21 du règlement du service de distribution d'eau et de l'assainissement et de facturer respectivement :

1^{ére} situation:

- Une consommation d'eau de 87 m³ au prix de l'eau non assainie (1,56 € HT + les taxes),
- Une consommation d'eau assainie de 87 m³ au prix de l'eau assainie (1,79 € HT + les taxes).

2^{éme} situation:

- Une consommation d'eau de 97 m³ au prix de l'eau non assainie (1,56 € HT + les taxes),
- Une consommation d'eau assainie de 97 m³ au prix de l'eau assainie (1,79 € HT + les taxes).

3^{éme} situation:

- Une consommation d'eau de 117 m³ au prix de l'eau non assainie (1,56 € HT + les taxes),
- Une consommation d'eau assainie de 117 m³ au prix de l'eau assainie (1,79 € HT + les taxes).

Rapport Carso

Les relevés effectués le 17 mai 2018 au hameau de Boulonville indiquent une eau potable conforme aux paramètres mesurés.

Urbanisme

Terrain communal du Jeu de Paume :

Madame le Maire rappelle que Mr Chiriac, kinésithérapeute, souhaite agrandir son cabinet. Elle propose la vente du terrain situé près du square du jeu Paume au profit de Mr. ce faire, un prix de 50 € du m² a été proposé, sous condition de construction d'au moins 4 places de parking. Après débat et en avoir autorisée. »

délibéré le conseil municipal vote cette proposition, à l'unanimité.

Demande « Orange » extension capacité du

En vue de lutter contre les zones blanches, la commune s'est vue proposer l'installation d'une antenne relai par l'opérateur « orange ». Plusieurs lieux d'implantation ont été proposés par le conseil et seront soumis à Orange.

Les Grands Champs

Madame le Maire rappelle qu'une rétrocession de voirie après 10 ans d'existence a été prévue pour le lotissement des Grands Champs. Elle rappelle que le conseil avait demandé un état des lieux et que celui-ci a révélé la nécessité d'une remise en état d'un chemin. La société Urbapark ne veut pas intervenir ; deux devis ont été demandés par la Présidente de l'association des copropriétaires. Après débat et en délibéré le conseil municipal souhaite connaitre le solde des comptes provisionnés par l'association. Un contact sera repris avec la Présidente de l'Association.

Éclairage la Croix blanche

Demande d'une administrée pour obtenir l'éclairage de la Résidence avant la fin de l'ensemble des constructions ; le conseil municipal indique que c'est au promoteur d'en formuler la demande. En vue d'établir une rétrocession par convention.

Règlement du Cimetière

Comme suite au dernier conseil, Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'avenant au règlement pour le dépôt d'une urne dans une case colombarium ou dans une cavurne puisqu'en effet la commune ne pourra pas fournir la plaque de granit.

Il est rappelé à l'assemblée que le règlement pour le dépôt d'une urne dans une case colombarium ou dans une cavurne a été adopté par délibération n° 2141.12 du 11 septembre 2012.

Après débat et avoir délibéré, ilest envisagé d'ajouter un avenant à ce document, sous la forme suivante :

L'article 2 sera formulé ainsi :

« L'inscription du nom sera effectuée par une entreprise de pompes funèbres et apposée sur une plaque en bronze dimensions 16 x 11 cm.

L'inscription comportera le nom, le prénom et les dates de naissance et de décès, pour les dames le nom de jeune fille pourra être inscrit.

La disposition des inscriptions sur la Chiriac, afin d'y construire son cabinet. Pour plaque de granit devra permettre la réalisation de quatre identités.

L'apposition d'un signe religieux est

Au lieu de :

par une entreprise de pompes funèbres et forme de stage, d'au moins un an avant apposée sur une plaque en bronze dimensions 16 x 11 cm, fournie par la commune. »

Après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte cet avenant. avoir délibéré à l'unanimité retient cette

Intempéries

Madame le Maire informe le conseil que plusieurs administrés se sont plaints suite aux intempéries qui ont touché le département et la commune de Sainville. Une demande d'installation de nouveaux avaloirs a été faite. La commissions aux travaux se réunira afin d'étudier la demande.

Conciliation

Madame le Maire rappelle la rencontre avec le conciliateur de justice à laquelle assistait également Mr Percheron ; l'objet étant le litige les opposant à d'anciens locataires.

Le Conseil Municipal, après débat et avoir délibéré à l'unanimité, accepte de réduire le titre de recettes n° 14 émis le 15 ianvier 2018 pour un montant de 1 004,21 € à 800 €.

Personnel

Assistant Conservation Principal 2ème classe

Madame le Maire informe le conseil de la nécessité du récolement des objets du musée et la préparation d'autres collections. A ce titre, Madame le Maire propose un accroissement temporaire d'activité du poste d'Assistant de conservation principal de 2^{ème} classe a raison de 35h par semaine pendant 1 mois, afin de pallier ce besoin., du 2 juillet au 2 aout

Après débat et avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, accepte proposition.

Accroissement temporaire d'activité.

Considérant qu'en raison de l'absence de la secrétaire de mairie il y aurait lieu de créer un emploi pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période allant du 03 juillet 2018 au 03 octobre 2018. Cet agent assurera des fonctions d'agent administratif.

Le Conseil Municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer un poste non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité sur le grade d'adjoint administratif à 15 heures par semaine, rémunération sur la base de l'indice correspondant au 1er échelon du grade d'adjoint administratif.

Stage

Madame le Maire informe le conseil municipal que le contrat en CDD pour accroissement temporaire d'activités se termine le 21 juillet. En raison de la nonreprise de la secrétaire de mairie et du départ de l'adjoint administratif vers

une autre collectivité, il convient de « L'inscription du nom sera effectuée reconduire le contrat de Mr Chartier, sous titularisation, afin d'assurer continuité de services.

> Le conseil municipal, après débat et en proposition.

> La rémunération de cet agent est fixée sur la base de l'indice correspondant au 1er échelon du grade d'adjoint administratif assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Festivités et manifestations diverses :

Régisseur et Tarifs festivités 13 et 14 juillet

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- décide de nommer Monsieur Patrice Bretenoux, régisseur suppléant
- décide de maintenir les tarifs précédents.

Prévention sécurité des séniors :

Madame le Maire informe le conseil municipal de sa rencontre avec le nouveau chef de la gendarmerie d'Auneau. Il a ainsi été évoqué le souhait de mettre en place une réunion de sensibilisation à la préventionsécurité pour les séniors. Elle accepté cette proposition. Une réunion sera organisée à l'Automne.

Film : la résistance en Beauce

Mr BELLEMARE a fait savoir qu'un contact a été pris avec l'organisme responsable.

« Un village en Beauce »:

journée du 1 juillet 2018

M. DUPRÉ s'occupera de l'accueil des visiteurs et de la visite du Musée, en compagnie de Clément GOUSSU, Médiateur culturel. Mme BRETENOUX et Mme TEIXEIRA feront visiter la mairie et proposeront des boissons aux visiteurs. M. ROUSSEAU fera la visite du couvent et de l'église, au titre de la paroisse. Madame le Maire ajoute que les lettres de la plaque Marie Poussepin ont été restaurées.

Commémoration du centenaire de la guerre 14-18:

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHERON. Il informe le conseil que suite à ses démarches en sa qualité de responsable auprès de l'office départemental des anciens combattants, il a obtenu le prêt d'une exposition temporaire liée à cette guerre. information sera diffusée ainsi qu'aux enfants scolarisé et équipe enseignante. Celle-ci se déroulera à la salle des fêtes.

Questions diverses

Madame le Maire informe le conseil que les impayés d'eau s'élèvent à 13 000 €.

Une relance sera faite auprès de la trésorerie de Maintenon.

La rencontre avec les jeunes de la commune le 16 juin 2018 a permis aux jeunes de s'exprimer sur leurs besoins en termes d'infrastructures, de transports et lieu de rencontres.

Compte Rendu des commissions Intercommunales:

Enfance Jeunesse: Mmes BRETENOUX et MARIE rappellent les propositions d'accueil possibles auprès des 2 communautés de communes jusqu'à la fin de la DSP (délégation de service public) Scolaire: Mmes BALDY et TEIXEIRA font un compte-rendu du conseil d'école et des réunions restauration scolaire

Sports: Mr BELLEMARE indique que le principe de la halle sportive de Sainville est toujours acté.

Habitat: Mme BRETENOUX rappelle la mise en place d'une aide aux mesures d'adaptation et mise en accessibilité et rénovation des habitations.

Services: Mme BALDY et Mme MALPEZZI ont assisté à la réunion sur les MSP. La Maison de Service Public de Sainville est toujours en cours de réflexion.

Finances: Mme BALDY et Mr DUPRE indiquent la mise en place d'un fond de concours pour projets pluri communaux et font un état des projets structurants pour le territoire intercommunal.

Madame le Maire informe le conseil du besoin de changer le Fax de la commune, en panne. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat d'un nouveau fax.

Madame le Maire transmet au conseil une lettre d'un administré adressé au député, à propos du trafic important de camions. Monsieur Le Conseiller Départemental a été saisi de cette question par Madame le Maire. Ce problème demeure sans solution à ce jour (déviation de Denonville pas à l'ordre du jour et des finances départementales).

Madame le Maire informe le conseil de l'installation d'un nouveau défibrillateur au cabinet médical.

Madame le Maire informe le conseil municipal des remerciements reçus de la part du Vélo Club de Sainville pour la coupe de la commune.

Une Le Conseil Municipal remercie l'Épicerie Pasquet pour les dons alimentaires pour la fête de la musique et des voisins.

> L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente.

> > Le Maire, Martine BALDY

Carnet de Sainville

NAISSANCES

09.01.2018 Kylie, Claude, Madalena BASNIER

03.05.2018 Léna GODART

12.05.2018 Edith, Thérèse, Elise MAULET

27.06.2018 Élona, Roxane, Lou GOMES-SÉBILLE

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

MARIAGES

26.05.2018 Xavier, Paul, Etienne TAQUET et Clémence, Nicole, Marie DUPRÉ

16.06.2018 Alexandre, Raymond, René PERS et Anne-Laure, Christiane, Brigitte LESOIF

Toutes nos félicitations



DECES

05.01.2018 Luis **DE OLIVEIRA**

02.02.2018 Fernand BADIN « Ancien conseiller Municipal ; il s'était beaucoup investi dans le monde du football »

01.03.2018 Marcelle, Henriette, Mercédès GRUGIER

31.05.2018 Emile, Albert BONNOTTE

20.06.2018 Jean, Victor, Henri FLEUREAU

23.06.2018 Jean-Pierre, François PARISSE

Vie sociale

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour du 10/07/2018)

A TITRE NON PERMANENT accueillant des enfants à la journée, confiés par leurs parents

Mme CHAMBAS Zohra

25 rue du 11 novembre 1918 09 82 52 04 05 - 06 88 01 02 66

3 enfants a la journée dont 1 de + de 18 mois

1 enfant en accueil périscolaire

Mme FREVILLE Pauline

16 Résidence le Buisson 02 37 90 98 35 - 06 18 16 59 25

3 enfants à la journée

dont 1 de plus de 24 mois

Mme MANGOLD Lydia

7 résidence des Grands Champs

02 37 35 15 41

4 enfants a la journée dont 1 de + de 18 mois

dont 1 de + de 24 mois

Mme CHAVIGNY-CLECH Laurence

13 rue Jean Guillien

02 37 24 60 88

4 enfants simultanés dont un de + de 2 ans

Mme GRANDIDIER Stéphanie

9 Résidence des Bleuets 02 37 24 69 35 - 06 17 78 26 17

3 enfants à la journée

Mme MORVAN Liliane

15 bis rue du Jeu de Paume

02.37.24.84.59

4 enfants a la journée dont 1 de + de 2 ans

Mme DEROND Carole

29 rue du Jeu de Paume

02 37 24 80 89

1 enfant en accueil périscolaire

Mme LAMY Caroline

8 place Farcot

06.22.73.56.73 - 02.34.43.35.05

4 enfants à la journée

Mme PRADIER Virginie

18 rue du Jeu de Paume

06 82 51 45 15

2 enfants a la journée

Mme DOUCET Catherine

7 rue du 8 mai 1945

02 37 24 84 19

4 enfants a la journée

Mme LE CALVE Annie

5 Rue du tout du village 02.37.24.62.99

Enfants en périscolaire

Mme SAVOLDI Eliane

13 A Résidence le Buisson

06 81 11 42 59

3 enfants à la journée

Déclarations d'urbanisme

Avertissement: La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7/07/2016 fixe à 150 ^{m2} de surface plancher le recours à un architecte, et non plus à 170 m²

 $Conform\'ement \`a \ la \ r\'eglementation \ en \ vigueur, \ vous \ trouverez \ ci-apr\`es \ la \ liste \ des \ autorisations \ d'urbanisme \ du \ \textbf{premier semestre 2018}:$

DECLARATIONS PREALABLES

BARRILLET Julien	1 rue de la porte de Chartres	Changement de Fenêtres	En instance
Eure et loir Habitat	12 rue de la porte de Dourdan	Changement fenêtres et volets	Accordé le 04/07/2018
CHARMONT Nicole	32 rue de la Porte de d'Étampes	Ravalement de façade	Accord le 01/06/2018
CANDUN Hans	1 Clos St Hubert	Transformation d'un garage en cham- bre . Et création abri de jardin	Accord le 05/06/2018
REBIFFE Jean-Louis	46 Rue Jean Guillien	Construction d'un garage non accolé	Accord le 11/06/2018
COLIN Florent	3 Résidence des Grands Champs	Création d'un abri voiture, pose d'un portail et portillon, allée de voiture	Accordé le 27/03/2018
LEMAITRE Lucie	13 impasse du Guichet	Pose de volets roulants et d'une porte de garage	Accordé le 27/03/2018
PRADINES Jérôme	6 place Farcot	Création d'une piscine enterrée sans abri 7m x 4m	Accordé le 27/03/2018
CAUMOND Florent	1 rue Jean Guillien	Création et élargissement d'ouverture pour pose de fenêtres	Accordé le 23/03/2018
MAULET Vincent	5 rue de la Vallée	Rénovation toiture	Accordé le 23/03/2018
LESCH Séverine	4 rue des vignes du Roi	Création d'une ouverture de 3m pour pose d'un portail coulissant	Accordé le 27/03/2018
DEVEAUX Cédric	22 rue du 19 mars 1962	Remplacement de portails Création d'un mur en parpaings	Accordé le 23/03/2018
POLVENT Sylvie	3 rue Jean Guillien	Changement portillon en alu	Accordé le 01/03/2018
LEBEC Nicolas	13 rue des Vignes du Roi	Pose de 2 fenêtres de toit	Accordé le 01/03/2018
Rénovation Énergétique M. COMPAGNOND Jordan	21 rue des Vignes du Roi	Pose de panneaux photovoltaïques	Accordé le 23/02/2018
DERLET Jean-Claude	31 rue du 11 novembre	Changement portail-portillon Pose de lisses sur muret	Accordé le 30/01/2018
GOMES Lionel	8 rue de la Porte de Dourdan	Création d'un garage de 39 m²	Accordé

PERMIS DE CONSTRUIRE

Happy Family	15 Avenue de la Gare	Changement d'affectation et travaux	En Instance
PASQUET Jérémy	Rue du 8 Mai 1945	Construction Maison Individuelle et Garage	En Instance
GOMES Damien	Résidence du Buisson	Construction Maison Individuelle	En Instance
LAMBERT Romain	Résidence du Buisson	Construction Maison Individuelle	En Instance
MASSOUTRE	ZA du Godeau	Création d'un Parc de Stockage de Véhicules	Accordé le 09/07/2018
BENOIT Thomas	12 rue du 1 1 Novembre 1918	Création d'un garage	Accordé le 22/06/2018
GOMES Damien	Résidence du Buisson	Construction Maison Individuelle	Refusé

PERMIS D'AMENAGER

MASSOUTRE	ZA du Godeau	Aménagement d'un parc de stationnement de véhicule	Accordé le 09/07/2018
IMWO France	Jeu de Paume	Création d'un Lotissement	En Instance

Vie scolaire et enfance - jeunesse

Deux naissances à l'école maternelle

Classe de Mme Rousselin





Voici l'histoire de Ouna racontée par les élèves de PS-MS sous forme de dictée à l'adulte:



Ouna a passé les vacances de Pâques chez Adélina. Elle a fait des bisous amoureux au lapin d'Adélina. Il s'appelle Malo.

On a attendu 1 mois.

Marie-Noël a changé la cage le mercredi **30 mai**.

Ouna a gigoté dans tous les sens.

Elle faisait des trous et des tunnels dans sa cage .

Elle passait en dessous de la paille pour faire son nid.

<u>Jeudi 31 mai</u>: On a vu plein de poils partout dans la cage et on a vu la paille qui bougeait.

Lundi 4 juin: On a vu le bout de nez et des pattes sortir du nid.

Mercredi 6 juin: On a vu les bébés.

Marie-Noël a écarté le nid pour les voir.

Il y en a 2 : un marron et blanc et l'autre tricolore.

Les bébés s'appellent des lapereaux. Ils ont les yeux fermés.



On a vu le bébé téter. Il passe en dessous de la maman, comme les vaches. Il tire sur les tétines de Ouna pour avoir du lait. Ils ne mangent pas de carottes, ni de céréales. Ils ne boivent que du lait.

Lundi 11 juin: on a vu Caramel; il a les yeux ouverts.



<u>Jeudi 14 juin</u>: les bébés sont toujours dans leur nid. Ils ont les oreilles droites. Ils ont grandi et ont plus de poils.

Lundi 18 juin: Ils sont sortis de leur nid et se cachent dans la maison.
Ils sautent dedans et sortent un peu.



Les CP au parc floral d'Orléans

Vendredi 22 juin 2018

Le 22 juin dernier nous avons fait notre sortie de fin d'année. Nous avons découvert le parc floral d'Orléans la Source. Voici les temps forts de notre visite :



Un animateur nous attendait pour nous emmener au cœur de la forêt pour y chercher des traces d'animaux. Nous avons fait une chasse au trésor un peu particulière : nous devions chercher des indices de la présence d'animaux dans la forêt (pommes de pin ou feuilles grignotées, crottes, plumes ...). Nous avons ensuite cherché quels animaux laissaient ces traces. Enfin nous avons effectué des moulages d'empreintes d'animaux.





2. Pique-nique et pause jeux.



Voici le moment que nous attendions tous : l'heure du pique-nique. Ce dernier avalé à toute vitesse nous avons pu profiter des différentes aires de jeux du parc : une grande structure en forme de perroquets et un immense toboggan à flanc de colline. Nous avons également découvert la mini ferme avec des lamas, poneys, paons, chèvres, moutons

et cochons d'inde.

3. Visite de la serre aux papillons.



Il y faisait très chaud mais c'était marrant de voir des papillons qui se posaient sur notre casquette! Il y en avait beaucoup, des petits et des gros. Nous avons également vu des chrysalides en train d'éclore.

4. Tour du parc en petit Train.

Pour reposer un peu nos jambes nous avons fini la découverte du parc à bord d'un train. Nous avons pu découvrir de superbes points de vue sur la rivière qui traverse le parc ainsi



que sur les nombreuses plantes et fleurs. Même si la balade s'est faite à très faible allure certains y ont perdu leur casquette!

Classe de Mme Merlin



Cette année nous avons eu la chance d'avoir des correspondants à Aunay-sous-Auneau. Nous avons ainsi échangé avec les CE1 de Mme Lourenço avec deux moments forts dans l'année : tout d'abord nous avons accueilli nos camarades à l'école lors d'une journée dédiée au chocolat. Nous avons préparé des gâteaux au chocolat blanc, noir et au lait. Nous avons même pu nous lécher les doigts ! Miam ! Nous avons aussi goûté une vraie fève de cacao et là c'est autre chose : c'est très amer !





Puis, au mois de juin, nous sommes allés à Aunay-sous-Auneau. Cette fois-ci nous avons travaillé sur le thème de l'été et nous avons préparé de délicieuses tartelettes aux framboises. Et nous avons pu profiter du beau temps pour faire de l'athlétisme au stade.

La correspondance a aussi été l'occasion de s'échanger des mails. Cela a été une bonne expérience.

Les élèves de la classe de CE1/CE2.

Les CM₁-CM₂ en visite à l'usine d'incinération de Ouarville

Classe de Mme Lord

Pour faire suite au travail mené cette année sur le tri et le recyclage, les élèves de CM1 et CM2 sont allés visiter l'usine d'incinération de Ouarville.

Après avoir regardé une vidéo de présentation, les élèves ont visité les différents lieux importants de l'usine.





- « On a appris comment les déchets sont traités » (Arthur G)
- « J'ai bien aimé voir les déchets dans la fosse » (Valentin)

« C'était vraiment intéressant! » (Sacha)

- « Nous avons vu des plans d'eau autour de l'usine. Ils sont destinés à fournir de l'eau rapidement en cas d'incendie » (Grégory)
- « Nous avons appris que le personnel travaillait nuit et jour pour détruire tous nos déchets » (Arwen)

Le tour d'Europe

de la classe des Moyennes et Grandes sections

Nous avons suivi la mascotte de la classe (« le monstre barbouillé ») dans son périple en Europe, grâce aux cartes postales qu'elle nous envoyait!

Nous avons ainsi découvert les principaux monuments, spécialités culturelles et culinaires, artistes, et langues

des pays rencontrés.







Les projets des CE₂ - CM₁

Classe de M. Rousselin

Cette année encore les élèves de la classe de CE2/CM1 ont mené à terme de nombreux projets qui leurs ont permis de diversifier leurs apprentissages.

Ils ont ainsi créé un album sur le WEB qui est consultable par le biais du site des animateurs informatiques d'Eure-et -Loir. Pour donner suite à cet album, ils ont mis en place une pièce de théâtre avec des marionnettes qui a poursui-vi l'histoire de l'album.

Sur le plan sportif nous sommes allés à la piscine, avons participé au cross organisé par l'Usep et un triathlon est venu clore cette année sportive où tous ont réussi à enchaîner brillamment les trois épreuves à la suite, à savoir natation (25 m), vélo (800m), course à pied (300m).

Merci à tous les élèves de la classe de CE2/CM1.

Le mot du directeur

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018



L'année scolaire se termine en fanfare avec la concrétisation de notre projet sur l'Europe qui a emmené tous les élèves de la petite section au CM2 à travers tous les pays d'Europe.

Ils ont pu ainsi découvrir les différentes cultures , des plats typiques , des architectures particulières et toutes les diversités qui caractérisent nos voisins Européens.

La Kermesse a été le point d'orgue de ce projet avec la présentation de différentes danses toujours venues de chez nos voisins Européens plus ou moins proches.



Nous nous retrouverons l'année prochaine avec un thème qui nous emmènera vers d'autres horizons.

Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont impliqués au cours de cette année scolaire, que ce soit par le biais de l'association « des Petits Ecoliers d'Ici »,

des représentants de parents d'élèves ou bien de nos accompagnateurs sans qui nous ne pourrions organiser nos sorties.





Nous tenons aussi à remercier les Mairies et la Communauté de communes Cœur de Beauce qui participent aussi activement à la vie du groupe scolaire.

Un grand merci aussi à toute l'équipe enseignante qui encore cette année a mené de nombreux autres projets qui permettent aux élèves d'acquérir de nombreuses connaissances par le biais de supports très variés.

Jérôme ROUSSELIN

ENFANCE JEUNESSE

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire de Sainville pour l'année 2017-2018 avec 56 inscrits soit en forfait matin soir soit en présence occasionnelle. Nous avons comptabilisé 1975.75h pour les 2-5 ans et 3073.75h pour les 6-11 ans. Nous accueillons en moyenne 14 enfants le matin et une vingtaine le soir.

3 agents mis à disposition travaillent sur site.

Les TAP

Sur les TAP, nous avions cette année 68 inscrits, encadrés par 5 animateurs dont un éducateur sportif de Profession Sport.

Accueil de Loisirs au mois de juillet

Pour cet été, l'accueil de loisirs de Sainville ouvrira ses portes sur les 3 premières semaines du mois de juillet, dans les locaux de l'accueil périscolaire avec une mutualisation des locaux scolaires.



45 enfants différents seront accueillis sur le mois dont 14 originaires de Sainville et 2 de Garancières-en-Beauce.

Une moyenne de 30 inscrits par jour est attendue.

Le Relais Assistants Maternels

Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des assistants maternels et des parents. Le RAM s'adresse aux Assistant(e)s Maternel(le)s agrée(e)s qui accueillent à leur domicile des enfants de moins de 3 ans. Chaque semaine, en dehors des vacances scolaires, le RAM propose des ateliers d'éveil variés : motricité, arts plastiques etc. Des temps forts, ouverts à toutes les assistant(e)s maternel(le)s sont également proposés tels que des temps d'éveil musical avec Julien le bibliothécaire d'Aunay sous Auneau, des séances de bébés lecteurs en partenariat avec les différentes bibliothèques du territoire, des séances de bébés nageurs en partenariat avec l'Illiade, etc...

C'est l'occasion, tant pour les enfants que pour les Assistant(e)s Maternel(le)s, de quitter le domicile quotidien pour faire des rencontres et partager des temps de collectivité. Le RAM du territoire est itinérant sur 7 lieux d'éveil. Les temps d'éveil sont accessibles sur inscriptions.

Notre animatrice du relais partage son temps de travail entre les temps d'éveil et les permanences aux familles, assistants maternels, partenaires...

Tous les après-midis, elle vous accueille dans les locaux du RAM au 6 allée de la Communauté 28700 AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN ou au 06.09.32.49.72.

Les temps d'éveil sur la Commune de Sainville ont lieu le jeudi matin à raison d'une fois par mois. La capacité d'accueil est de 14 personnes et depuis le début d'année la fréquentation varie entre 12 et 13 par séance.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le LAEP : « Clapotis » vous accueille en période scolaire dans un espace adapté pour permettre un temps de jeux aux jeunes enfants accompagnés de leur(s) parent(s). Le LAEP propose un espace gratuit, anonyme et confidentiel où les parents peuvent venir un temps avec leur(s) enfant(s). Les enfants de 0 à 4 ans peuvent trouver un lieu d'expériences, de socialisation à travers des rencontres, des jeux et des activités adaptés. Le LAEP permet aussi aux parents d'aller à la rencontre d'autres familles et ainsi, s'ils le souhaitent, d'échanger autour de leurs préoccupations parentales avec les professionnels présents (une éducatrice de jeunes enfants responsable pédagogique de la structure, un travailleur social CAF, une technicienne d'intervention sociale et familiale de l'ADMR). Un partage d'expériences qui peut enrichir chacun et rompre un certain isolement souvent dû à la ruralité.

Clapotis c'est avant tout un temps de pause dans le quotidien où enfants et parents peuvent se retrouver. Les compétences de chacun sont valorisées et le lien parent-enfant préservé.

Deux temps festifs sont proposés aux familles:

- une journée en juin lors de la fête des structures petite enfance
- et une ½ journée en décembre pour la fête de Noël.

Longtemps installé dans les locaux de l'ALSH d'AUNAY SOUS AUNEAU, le lundi après-midi, Clapotis a déménagé depuis septembre 2017, les trois accueillantes vous attendent dans les locaux du RAM, 6 allée de la Communauté 28700 AUNEAUBLEURY-SAINT-SYMPHORIEN les mercredis matins en période scolaire de 9h00 à 11h15. Ouvert à tous.

L'Espace Jeunes :

L'EJ est ouvert tous les mercredis et l'intégralité des vacances scolaires. Afin de permettre à tous d'y accéder, une navette est organisée en minibus ou en car en fonction des effectifs accueillis. Les jeunes ont le choix entre plusieurs activités sur la semaine et l'inscription est libre à la demi-journée, journée ou semaine complète.

Lors de l'année deux séjours sont organisés, un séjour ski (5 jours) aux vacances d'hiver et un séjour long (7 jours) en juillet.

Différents stages sont proposés dans l'année, par exemple sur 2018 : un stage « cook & sport » avec partenaires locaux en avril, un stage PSC1 avec la CRF en juillet, un stage «sport » fin août et un stage « baby-sitting » aux vacances d'automne.

Attention, pour rappel, une convention nous lie jusqu'au 31/08/2019 avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes, ce qui vous permet de bénéficier des prestations Enfance Jeunesse des deux Communautés de Communes.





Les évènements du semestre écoulé

Le parcours de cœur



Le 25 mars 2018, malgré le changement d'heure en France, quelques 30 volontaires motivés et enthousiastes se sont lancés dans la campagne Sainvillaise, qui courant et qui marchant.





Une documentation de la Fédération Française de Cardiologie très fournie fut remise à chaque participant, ainsi qu'un bracelet, symbole de leur engagement.

A l'issue de ce parcours, les pompiers de Sainville sont intervenus pour une démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur.



A cet égard, sachez que la commune s'est dotée de ce dispositif depuis plusieurs années.

Ils ont encore répondu avec beaucoup de professionnalisme aux nombreuses questions des participants qui se sont volontiers prêtés aux exercices d'entrainement.







Des formations courtes aux « gestes qui sauvent » sans délivrance de diplôme à la clé seront organisées. Les modalités pratiques vous seront communiquées.

Martine BALDY

Le départ en retraite de Luc JIDOUARD

L'émotion était palpable ce vendredi soir 30 mars dans la salle du Conseil.

Luc JIDOUARD, entouré des élus, de ses collègues et de sa famille refermait le grand livre de ses activités exercées auprès de la Commune et de ses habitants. Ce fut l'occasion pour chacun d'évoquer des anecdotes et déjà de bons souvenirs. Excellente retraite, Luc!









Cérémonie du 8 mai

Remise d'une gerbe au Monument aux Morts et à la stèle du 8 mai par Madame Le Maire, accompagnée des enfants des écoles porteurs d'un bouquet de fleurs.









La Marseillaise fut chantée.

S'en est suivi le partage du verre de l'amitié à la salle des fêtes pour les habitants.

Martine BALDY



Rencontre avec les jeunes le 1^{er} juillet 2018:



Echange constructif lors de la rencontre du Conseil

Municipal avec les jeunes de Sainville.



Martine BALDY



24

Louisette TEIXEIRA

Première Participation à l'opération « Découvrez un village en Beauce »

Pour la première fois, notre commune a participé le dimanche 1^{er} juillet à l'opération « Découvrez un village en Beauce » organisée par la Maison de la Beauce. Dans notre département, il y a depuis 1997, plus de 100 villages participants.

Toutes les personnes souhaitant découvrir notre village avaient rendez-vous devant l'église. Avec plus de 80 personnes ce dimanche, il y a eu composition de 3 groupes pour effectuer les visites. Il y avait la visite de notre église avec celle du couvent de la communauté Marie Poussepin faite par Olivier ROUSSEAU pour la paroisse, la visite de notre Musée dédié à Eugène Farcot guidée par Clément GOUSSU, médiateur culturel et Jean-Marc DUPRE, premier Adjoint et la visite de notre Mairie faite par Claude BRETENOUX, deuxième adjoint et Louisette TEIXEIRA, élue à la commission culture.

Les groupes ont apprécié de découvrir un nouveau village de la Beauce avec ses trésors et avec son histoire très riche.





A la fin de ces visites, nous avons partagé un verre de l'amitié avec des produits locaux comme la limonade beauceronne, et de la brioche faite par notre boulanger.

Pour plus de renseignements sur les prochaines visites proposées par la Maison de la Beauce,

vous avez leur compte facebook:

https://www.facebook.com/Maison-de-la-Beauce-1394617820847486/

et également leur site web: http://www.lamaisondelabeauce.com/

Ce moment de partage a été riche de rencontres.

Martine BALDY

Les réponses au quizz (de la page 46)

Les voiles du Belem

LE GRÉEMENT

UN TROIS-MÂTS BARQUE À VERGUES VOLANTES

Le Belem est aujourd'hui l'un des derniers trois-mâts gréés à phares carrés encore en navigation. Les spécificités de son gréement en font un trois-mâts barque: appellation des trois-mâts dont le mât de misaine (à l'avant) et le grand mât (au centre) sont gréés en voiles carrées, alors que le mât d'artimon (à l'arrière) porte un gréement aurique (une brigantine et un flèche). Le Belem possède en réalité un quatrième mât, incliné à l'avant et surplombant l'étrave, appelé mât de beaupré. Ses vergues volantes permettent de rapidement réduire la voile dans les hauts de la mâture. Le Belem porte son gréement d'origine, l'un des plus abouti techniquement pour son époque, typique de l'âge d'or de la marine à voile. Son équipage maîtrise les savoir-faire pour le manœuvrer comme au xixe siècle.



😂 À son arrivée à Venise en 1951, le voilier est transformé en navire école pour apprentis aux métiers de la marine. Il est alors décidé de le gréer en trois-mâts goélette pour faciliter les manœuvres de bord par de jeunes marins. Le grand mât perd ainsi ses phares carrés au profit de voiles trapézoïdales. Le navire retrouve son gréement d'origine de trois-mâts barque en 1972 lors de sa restauration aux chantiers de Venise.

22 VOILES - PLUS DE 1 200 m² DE VOILURE

Mât d'artimon

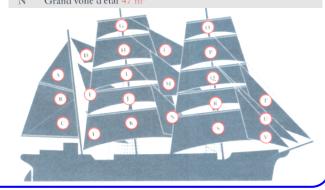
- Flèche 35 m
- В Brigantine 81 m²
- C Artimon de cape 35 m²
- Diablotin 26 m² E Marquise 29 m
- Foc d'artimon 20 m²

Grand mât

- Grand cacatois 32 m²
- Grand perroquet 62 m²
- Grand hunier volant 62 m²
- Grand hunier fixe 61 m²
- Grand voile 112 m²
- Voile d'étai de perroquet 26 m²
- Voile d'étai de hune 40 m Grand voile d'étai 47 m

Mât de misaine

- Petit cacatois 29 m²
- Petit perroquet 52 m
- Petit hunier volant 45 m² 0
- Petit hunier fixe 52 m² Misaine 80 m²
- Grand foc 53,5 m²
- Faux foc 31 m²
- Petit foc 36 m



OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Réunion publique du 12 mars 2018

26 habitants d'Ardelu, de Garancières en Beauce, d'Oysonville et de Sainville ont répondu à l'invitation de la Communauté de Communes Cœur de Beauce en partenariat de **Soliha**, et de l'**Agence Nationale de l'Habitat**. Cette soirée était destinée en faveur des personnes retraitées.

L'objectif du projet « **Bien Chez Soi** » est de permettre à chacun d'occuper son logement dans les meilleures conditions de sécurité et de confort, de rendre son logement plus pratique, adapté et confortable et de prévenir les incidents et éviter les accidents aux conséquences parfois lourdes. **Voir plaquette, ci-jointe**

A la suite de cette soirée, il a été proposé aux séniors de suivre 4 ateliers « Bien chez soi » 34 habitants de Sainville Ouarville, Oysonville, Orlu, Ardelu ont pu suivre entre les mardis et jeudis, 4 ateliers animés par des ergothérapeutes et une technicienne et M Couturier Vice-Président de la CCCB.

<u>Le 1^{er} module</u> : 20 et 22 mars les bons gestes au quotidien : action menée pour améliorer la santé de chacun

Quelques gestes simples permettent de soulager le dos, faire des pauses, se lever, marcher, s'étirer....

<u>Le 2^{ème} module</u> : 27 et 29 mars, les aides techniques aux personnes handicapées ou en situation d'handicap : conseils avisés, des petits ustensiles qui peuvent aider dans la vie courante, aménagement d'éclairage....

<u>Le 3^{ème} module</u> : 3 et 5 avril des ateliers sous forme ludique comment économiser l'eau, l'énergie

<u>Le 4^{éme} module</u>: 10 et 12 avril l'aménagement du logement et le financement existants comment se faire accompagner dans son projet par SOLIHA (Solidaire pour l'habitat)

A la fin de la 2^{ème} et 4^{ème} séances des kits de petit matériel ont été offerts à chaque participants.



Les participants et les intervenants sont ressortis très satisfaits de ces ateliers.

Une pause-café était offerte par Soliha . Là chacun a pu s'exprimer et échanger sur le sujet du jour .

Très bonne ambiance.

Claude BRETENOUX

HABITAT

OPAH







Du nouveau sur votre commune!

Des aides pour vos travaux

Le 1^{er} **janvier 2018**, notre commune a intégré la Communauté de Communes Cœur de Beauce et vous pouvez maintenant bénéficier de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Le principe ? Accompagner les propriétaires dans leur projet de travaux et mobiliser des subventions pour faciliter le financement.

SOLIHA vous accompagne gratuitement et sans engagement, alors n'attendez plus!

Comment bénéficier de l'OPAH?

Vous êtes:

Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur

Vous souhaitez:

√ Réaliser des économies d'énergie

Améliorer l'isolation de votre logement, réduire vos charges de chauffage, améliorer votre confort thermique, etc.

Isolation des combles ou des murs : baisse potentielle de 30% de votre consommation énergétique.

Chauffage: réduction d'au moins 25% des consommations habituelles avec une chaudière actuelle. Menuiseries: amélioration du confort dans le logement. Ventilation: renouvellement de l'air, réduction des risques d'humidité et économies d'énergie.

✓ Adapter votre logement à la perte d'autonomie

Transformer votre salle de bain, adapter vos WC, améliorer les cheminements (rampes, suppression de marches, monte-escalier...), installer des volets roulants motorisés, créer une unité de vie en rez-de-chaussée.

✓ Entreprendre de gros travaux de réhabilitation Réhabiliter un logement entièrement, traiter une situation d'insalubrité.

√ Réhabiliter un logement locatif

Procéder à une réfection complète ou partielle dans un logement occupé ou vacant.

Sous quelles conditions?

Propriétaires occupants

Logement privé de plus de 15 ans, occupé à titre de résidence principale, conditions de ressources.

Propriétaires bailleurs

Conditions de loyers et de ressources pour les locataires, engagement de 9 ans, intérêt du projet.

- Travaux effectués par un professionnel (fourniture et pose comprises);
- Gain énergétique d'au moins 25% après travaux (35% et étiquette D pour les bailleurs);
- Début des travaux après l'accord des financeurs.

Où vous renseigner?

Directement auprès de SOLIHA



Informations, conseils,
Visites à domicile, préconisations,
Recherche de financements,
Dossiers de subvention, suivi personnalisé.

36 avenue M. Maunoury - 28 600 LUISANT

02 37 20 08 58

contact28@ soliha.fr

www.soliha-normandie-seine.fr

Lors des permanences d'information

les mois pairs février, avril, juin, octobre, décembre

le 3ème mercredi, à Voves de 10h à 12h à la maison des Services - 4 rue Texier Gallas Villages vovéens

le 1er mercredi, à Orgères de 10h à 12h à la maison des Services - 2 rue de l'Arsenal

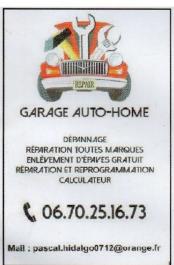
les mois impairs janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre

le 3ème mercredi, à Janville de 10h à 12h à la Communauté de Communes, ZA de l'Ermitage

- Prochaine permanence à Voves
 Mercredi 20 juin 2018
- Prochaine permanence à Orgères Mercredi 3 octobre 2018
- Prochaine permanence à Janville Mercredi 18 juillet 2018



Vie économique



















MOTRIO

SAINVILLE AUTOMOBILES

M. et Mme PASOUFT





28 700 - SAINVILLE

JUNIORS







T.L.T.I. S.A.

Siège social : 33, rue de l'Espérance 75013 PARIS Tél : 01.45.89.08.94 + Télécople : 01.45.81.39.16 E-mail : paris Citti.fr www.titi.net Usine:
Z.A.GODEAU N°2, 28700 SAINVILLE
Téll: 02.37,24,49,59 +
Télécopie: 02.37,24,81,89
E-mail: sainville@titli,fr

ELECTROMQUE - INFORMATIQUE - TELECOM - MULTIMEDIA





UPPER28

Usinage Mécanique de Précision 12 Grande rue - Manterville 28700 Sainville

Tél: 06.81.75.46.81 Fax: 02.37.24.05.88

























Vie associative

Bibliothèque de Sainville

Vous pouvez Adhérer à la Bibliothèque de Sainville pour une cotisation de <u>5 €</u> par an et par foyer ; il est prêté 3 livres ou documents pour 3 semaines maximum par membre du foyer Adhérent, une prolongation des prêts peut intervenir sur simple appel téléphonique au **02.37.35.17.46** aux heures d'ouverture de la Bibliothèque de Sainville.

Les heures d'ouverture sont les mardi et vendredi en période scolaire et uniquement les vendredi pendant les vacances scolaires, ceci de 16h15 à 18 heures 30 le mardi et de 16h40 à 18h30 le vendredi.



Bonne lecture, je reste à votre disposition pour tous renseignements concernant la Bibliothèque de Sainville au **02.37.24.69.27** en dehors des heures d'ouverture.

Pour infos la Bibliothèque sera fermée du Mardi **3 juillet 2018** au soir, pour les vacances, et ouvrira le **Mardi 11 septembre 2018 de 16h40 à 18h30.**



Je vais terminer ces quelques lignes d'informations en vous souhaitant à toutes et tous de très Bonnes Vacances.

Le Responsable de la Bibliothèque

Daniel CHERON



LES P'TITS ECOLIERS D'ICI

En cette fin d'année scolaire, voici venue l'heure d'un petit bilan...

La saison 2017-2018 aura encore été riche en divers actions, rencontres et autres bons moments de partage, toujours avec l'objectif d'apporter un soutien à l'équipe enseignante (achat de matériel pédagogique, sportif, aide au financement des sorties scolaires...).

Ainsi, dès le mois de novembre, nous avons eu le plaisir de participer à la soirée **JEU PETILLE** au sein de l'école. Les enfants ont pu découvrir de nombreux jeux de société au cours d'une semaine ludique avec leurs enseignant(e)s, et pour clôturer cette semaine, les familles étaient invitées par l'équipe enseignante à venir partager un moment de jeu. A cette occasion, nous avions organisé un petit goûter pour rendre ce moment encore plus convivial.



Début décembre, Les P'tits Ecoliers d'Ici ont participé à la JOURNEE SOLIDARITE organisée par la commune, aux côtés des autres associations sainvillaises. Là encore, un joli moment partagé par de nombreux enfants venus jouer au jeu de l'âne, et apposer leur empreinte sur une toile représentant un arbre, lequel a été offert à l'école.

A l'approche des fêtes, nous avons proposé - comme de coutume – une **VENTE DE CHOCOLATS**, toujours appréciée par les familles, que nous remercions pour leur fidélité!

Le MARCHE DE NOËL, avant les vacances, a été l'occasion de réunir parents, enfants et équipe enseignante pour découvrir les chants de différents pays que nos petits avaient préparés! Ce fut aussi l'occasion pour l'association d'offrir à l'école quelques cadeaux : une grande malle remplie d'instruments de musique, différents jeux d'extérieur (raquettes, élastiques, cerceaux, ballons, etc...)



Le 14 avril, nous avons organisé le grand LOTO des P'tits Ecoliers d'Ici. Un succès total puisque nous avons fait salle comble! Nous profitons de ce petit article pour remercier de nouveau tous les donateurs de Sainville et d'ailleurs, qui nous soutiennent chaque fois. Un grand merci tout particulier aux parents qui se reconnaitront et qui nous ont accompagnés pour ce loto: demande de lots auprès de leurs employeurs, aide financière, aide précieuse le jour « J ».

Nous ne pourrions terminer le chapitre LOTO sans remercier très

chaleureusement M. et Mme CHERON qui, une fois de plus, nous ont largement aidés dans l'organisation et l'animation de cette soirée.

Prochaine manifestation : la KERMESSE qui se tiendra le vendredi 29 juin dès 16h30. La fête de l'école est toujours un moment très attendu par les enfants : ils vont nous présenter leur spectacle, s'amuser avec de nouveaux stands inédits. Buvette, tombola, bonne humeur et soleil seront de la partie!

Enfin, rappelons que l'association a également contribué à FINANCER LES SORTIES de fin d'année des élèves!

Nous tenions à remercier tous les parents qui sont venus - cette année encore - en soutien aux P'tits Ecoliers d'I-ci d'une façon ou d'une autre : sans vous, sans votre aide - même ponctuelle - rien de tout cela ne pourrait être possible !

Et rappelons que toutes ces actions sont menées dans le seul but de PROFITER A NOS ENFANTS!

Belles vacances à tous!





Maryse PROSPA Présidente
Sylvain PROSPA Trésorier
Dominique SWIATLY Trésorière-adjointe

Christiane CHERON Secrétaire
Pierre PROSPA Membre actif

e-mail: evasion.sainville@orange.fr

2 02 37 24 69 65

2 02 37 24 69 27

Adresse: 12 Rue du 19 mars 1962 28700 SAINVILLE

Le semestre n'est pas terminé mais voici un bref résumé de nos sorties et activités proposées par EVASION :

Visite guidée du Sénat et du Panthéon

Samedi 3 février 2018, départ en car à Paris, nous avons rendez-vous au Sénat pour découvrir le Palais du Luxembourg et son fonctionnement. L'intervenante nous a conquis par ses commentaires et anecdotes de cette institution de la République.

Le déjeuner au restaurant à peine terminé, une balade digestive dans les rues de Paris a été proposée pour rejoindre le Panthéon où Thierry et Ange, nos guides nous attendaient pour nous livrer tous les secrets de ce lieu mythique où reposent de grands Hommes.

Au nom des participants, nous remercions Monsieur Albéric de Montgolfier et ses collaborateurs pour l'attention accordée à notre demande de visite du Sénat.



Cinéma ou cinéma/patinoire

Samedi 3 mars 2018, les adhérents se sont rendus en car à EVRY, pour assister à 2 séances de cinéma ou 1 séance de cinéma et patinoire l'après-midi. Shopping et flâneries ont complété cette journée.

Soirées bowling

Un lundi par mois, il est proposé aux adhérents, une rencontre au bowling de Chartres à Nogent le Phaye.

En moyenne 20 participants sont inscrits pour cette prestation conviviale.

Le transport n'est pas proposé.

Escapade à la BAZOCHE GOUET

Le vendredi 1^{er} juin 2018, nous étions 27 à partir en car pour une journée à la Bazoche Gouet.

Nous avons été accueillis par Laurent, un jeune éleveur et transformateur qui nous a raconté son parcours et nous a fait visiter son élevage de porcs sur litière et expliqué l'engraissement des cochons.





Spectacle Age tendre

43 participants ont pris le car le vendredi 30 mars 2018 à 18 heures pour assister au spectacle de nos idoles au Zénith de Paris. Ce fût un énorme plaisir de revoir tous ces artistes qui ont bercés notre jeunesse et bien sûr nous avons chanté avec Patrick Juvet, Nicoletta, Dave, Dick Rivers ...

Nous sommes revenus à SAINVILLE enchantée de notre soirée.



Puis il nous a accompagnés à un kilomètre de son domaine, pour nous confier à François, un exploitant de vaches normandes primées qui possède une unité de méthanisation.

Avant la visite, nous avons déjeuné dans une ancienne étable aménagée en salle de réception. L'apéritif offert par l'Association Evasion fut très apprécié par les participants.

Ce fut un moment très convivial, chacun ayant amené son pique-nique.

Nous avons visité l'exploitation et vus des veaux récemment nés. François nous a expliqué le principe de la méthanisation : c'est le recyclage des déchets non polluants (tonte de pelouse, lisier, ...) dont la fermentation produit du gaz et de

l'électricité pour son autonomie et la revente à un fournisseur d'électricité. Sa production peut satisfaire les besoins d'une commune de 350 habitants ...

Avant de repartir, nous sommes passés à la boutique « Aux co'pains gourmands » où chacun a pu faire ses emplettes et apprécier les produits du Perche.







Nous adressons nos remerciements à Laurent et François, pour leur disponibilité.



Le tennis de table en loisir

Chaque vendredi de 18 h 30 à 20 h, sauf pendant les vacances scolaires et les besoins de la mairie, les pongistes se rencontrent. Le groupe est composé d'adultes et d'enfants. La participation est de 4€ par trimestre. Notre 3^{ème} table qui était défectueuse a été remplacée et nous remercions chaleureusement le Crédit Agricole de SAINVILLE pour leur soutien en faveur de notre activité et du bien-être de nos sportifs.



L'apprentissage du chant en groupe

Les mercredis soirs de 20 h à 21 h 30, les 11 choristes ont rendez-vous à la salle des associations pour répéter, mais également échanger, l'avis de chacun est important pour avancer ... Notre répertoire est varié et adapté aux capacités de chacun. C'est un vrai plaisir de se rencontrer ...

Soirées jeux



Une vingtaine de participants sont conviés une fois par mois pour jouer au tarot ou à la belote.

Cette rencontre est proposée gracieusement. Le café est offert par l'association, cependant, l'apport de gâteaux et de boissons à partager est recommandé pour la réussite de cette soirée.

EVASION c'est aussi des moments intenses, conviviaux et même familiaux que vous trouverez lors de nos rencontres autour d'une soirée façon auberge espagnole, d'un couscous ou d'un barbecue, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de l'association et le Conseil Municipal de SAINVILLE pour la mise à disposition de la salle des fêtes et des

A vos agendas

- Chant : reprise le mercredi 5 septembre 2018
- Tennis de table : reprise le vendredi 7 septembre 2018
- Bowling: lundi 18 septembre 2018
- Soirée jeux : vendredi 28 septembre 2018
- ♦ Week-end Thalasso à la Baule : les 6 et 7 octobre 2018
- * Soirée créole : samedi 13 octobre 2018
- Soirée Beaujolais et remise de récompenses aux adhérents diplômés: vendredi 16 novembre 2018
- Soirée cabaret : samedi 15 décembre 2018 à Paris
- ◆ Réveillon de la St Sylvestre (2^{ème} édition) : lundi 31 décembre 2018 à SAINVILLE

Association FAMILLES RURALES Sainville-Garançières



Présidente : FLEUREAU Marie-Edith Vice-Présidente : **MORIN Christine**

Vice-Présidente : MANGOLD Lydia

Secrétaire : **CAZE Pierre** Secrétaire Adjointe : MANGOLD Lydia

Trésorière : ROUSSEAU Nathalie **2** 02 37 24 61 71

EDITORIAL

Nous allons passer au 2° semestre 2018, une rétrospective de et un couple de « nouveaux habitants ». Les Mamans ont reçu ces 6 premiers mois s'impose donc. Nos différentes activités un livre de naissance offert par les mairies, et nous leur avons ne nous ont pas laissé beaucoup de temps, et nous voici déjà à remis la carte d'adhésion (gratuite) pour l'année 2019. Sylvie l'heure de faire un premier bilan.

janvier et juin. La pub était faite uniquement par le bouche à la performance de ces petits. oreilles. Les participants en redemandent.

En ce début d'année nous avions décidé de rire avec les Chevaliers du Fiel: nous avons passé une excellente soirée.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et vous étiez nombreux à vous être déplacés pour déguster la très bonne galette de Laurent Chesneau. Nous vous en remercions. C'est le moment idéal pour échanger, faire connaissance, se donner du temps pour être ensemble. Trois nouveaux membres ont fait leur entrée dans ROBIC et Francisco TEIXEIRA. En effet, Nathalie ROUSSEAU, Lydia MANGOLD et Louis ROBIC, se sont mis en retrait mais restent présents à l'A.F.R.

nous tenons à organiser un carnaval. Malgré les enjeux importants, nous avons beaucoup de difficultés à faire venir les enfants et les parents ; mais je tiens à remercier la quarantaine d'enfants présents, qui ont, je pense pu apprécier le défilé dans les rues avec la fanfare d'Aunay et le spectacle à la salle des fêtes.

C'est sur Sainville que la fête des Mères était organisée avec nos deux municipalités. Nous avons reçu 7 nouvelles mamans,

avec l'aide des parents, a fait faire aux enfants participants aux différentes sections de « gym enfants », une démonstration Nous avons organisé nos deux premières soirées dansantes en très réussie. Les personnes présentes ont été subjuguées par

2 02 37 24 80 90

2 02 37 24 69 36 **2** 06 65 78 41 17

2 02 37 24 65 89

2 06 65 78 41 17

Nous avons des pans d'Histoire de France à notre porte et nous ne les connaissons pas. C'est réparé : RAMBOUILLET, avec son château, son lac, sa bergerie, la laiterie de la reine, la chaumière aux coquillages, et j'en passe.

Vous pourrez découvrir d'autres informations dans la suite de notre article.

Mais je vais quand même vous parler de notre « Randonnée Gourmande » organisée avec le Vélo Club de Sainville : une quarantaine de personne a parcouru les 8 km ou 11 km du notre Conseil d'Administration : Séverine FOURNIER, Sophie circuit, avec des haltes très appréciées. A refaire avec un changement de date : trop d'activités en Juin.

Des réflexions sont en cours, pour l'organisation du dernier trimestre, avant cela, nous allons vous souhaiter d'excellentes Tous les deux ans, en alternance avec les parents d'élèves, vacances, et surtout du SOLEIL. Faites le plein de bonne humeur, reposez-vous et revenez-nous avec plein d'idées à nous donner. Dès la rentrée, c'est LA BROCANTE.

> Pour nous joindre : <u>afr.sainville.garancières@sfr.fr</u> , Facebook: Familles Rurales Sainville-Garancières

> > Bien cordialement,

Marie-Edith Fleureau, Présidente

BROCANTE

Rendez-vous le 2 septembre 2018 pour La bourse aux vêtements s'est tenue le 7 la prochaine édition. Merci à tous ceux avril. Les exposants étaient encore une qui le peuvent de venir participer un peu fois nombreux. La prochaine aura lieu le ou beaucoup à cette animation du vil- 06 octobre à salle des fêtes de Sainville. lage.

Responsable Brigitte Delatouche villages voisins.

BOURSE AUX VETEMENTS

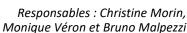
Parlez-en autour de vous à vos amis des

LOTO

Cette année le loto aura lieu le samedi 3 novembre à la salle des fêtes de Sainville, réservez cette date dans votre agenda.

Nombreux lots, ambiance détendue et bonne humeur au programme.

Responsable Daniel Chéron









FETE DES MERES

En association avec les municipalités de Sainville et de Garancières en Beauce, 12 familles avaient été invitées à notre traditionnelle fête de mères afin de fêter la bienvenue aux enfants nés entre le 1^{er} mai 2017 et le 30 avril 2018.



Tous les lundis de 14h00 à 17h00, salle Si vous êtes partant pour la GYM DOUCE des fêtes de Sainville (hors vacances et la GYM TONIQUE couplées, un tarif

Inscription : Gratuite + 27 € d'adhésion à l'association.

Renseignements:



préférentiel, individuel, vous sera consenti, à savoir **100 €** pour l'année 2016-2017.

Renseignements:

Monique Véron 02 37 24 67 37 Brigitte Delatouche: 02 37 24 63 54

CULTURE LOISIRS

Sortie à Rambouillet Le jeudi 31 mai, 29 adhérents ont pris la direction de Rambouillet. Le matin nous avons découvert le château et l'exposition avec une conférencière de l'office du tourisme de Rambouillet.

Vers 11h00, promenade en barques pour les plus téméraires, puis repas dans un restaurant du Centre de Rambouillet.



Après une promenade digestive dans la rue principale et le parc du château, visite de la laiterie et des jardins.

Responsable Claude Bretenoux

ACTIVITES HEBDOMADAIRES

L'adhésion annuelle de votre famille à Familles Rurales (27 € par famille) vous donne la possibilité de participer à toutes nos sorties au tarif très attractif proposé par l'association et à toutes nos activités, movennant l'adhésion annuelle chacune d'entre elles.

PATCHWORK

La saison 2017/2018 fut une saison très agréable. Nous reprendrons nos activités le lundi 10 septembre : patchwork, couture, tricot, crochet,... pour passer Reprise le 6 septembre, cours le jeudi ensemble des moments de joie dans la convivialité et la bonne humeur.

Ouvert gratuitement à toutes et tous.

GYM TONIQUE

La gym tonique est pratiquée en musique dans la bonne humeur. Elle permet le renforcement musculaire, améliore la souplesse, la motricité, l'équilibre et l'endurance cardio-vasculaire...

Les cours sont complets variés et dynamiques, dans le respect des capacités de chacun. On ne s'y ennuie pas. Cette année nous étions 32 inscrits.

Reprise le 3 septembre



Coût pour l'année 2017-2018 à: **70 € et** 26 € pour l'adhésion à Familles Rurales. Les cours sont dispensés à la salle des Les cours se déroulent à la salle des fêtes fêtes de Sainville, chaque lundi soir de de Garancières en Beauce, chaque mardi 20h30 à 21h30.

Pour tous renseignements:

06 50 28 43 55 Muriel BATIQUE, muriel.batique@gmail.com

Anne Marie GAULTIER 02 37 24 65 66 erick&annemarie@gmail.com

GYM DOUCE

Cette gym « d'entretien » est faite d'exercices d'échauffement, de musculation, d'assouplissement, d'équilibre et de maintien. Son but est de bouger et de travailler tout son corps en parfaite harmonie.

Venez faire un essai (il est gratuit).

soir de 18h00 à 19h00

La **cotisation annuelle individuelle est de** s'engager avec l'autre. 70€ et 27 € pour l'adhésion à Familles Rurales.

GYM CALINE

Section destinée aux enfants de 1 à 3 ans. Les cours ont lieu de 10h à 11h à la salle des fêtes de Garancières en Beauce. Programme : Equilibre, motricité, jeux d'adresse et parcours, etc...; tout cela accompagné d'un adulte, mais avec tous les autres enfants.

Les cours sont assurés par Sylvie Caze, intervenante diplômée de l'EPGV. Coût pour l'année 2017-2018 → 100 € par enfant et 27 € pour l'adhésion à Familles Rurales.



matin de 10h à 11h (1).

Pour tous renseignements: Muriel BATIQUE, 28 06 50 28 43 55, muriel.batique@gmail.com

Ou Anne Marie GAULTIER, **2** 06 29 94 10 67

erick&annemarie@gmail.com

GYM 3 POMMES

Les cours sont assurés par Sylvie Caze, intervenante diplômée de l'EPGV.

Effectif de cette année 17 enfants

Programme: activités physiques et sportives diversifiées afin de développer son habileté motrice, explorer son environnement, encourager l'imaginaire, oser Lanciotti a apporté son aide à Sylvie. Ce ne sera plus possible la saison prochaine car Lara ne sera plus disponible, en raison de sa reprise d'activité extérieure. Un grand merci à elle pour son aide.

Reprise le mercredi 05 septembre



Coût pour l'année 2018- 2019→: 100 € par enfant et 27 € pour l'adhésion à Familles Rurales.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Garancières en Beauce, chaque mercredi de 16h à 17h.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Garancières en Beauce, chaque mercredi de 16h à 17h (2).

Pour tous renseignements:

Anne Marie GAULTIER, 2 02 37 24 65 66 erick&annemarie@gmail.com

Muriel BATIQUE, **26** 06 50 28 43 55 muriel.batique@gmail.com

RECREA - SPORTS

Les cours sont assurés par Sylvie Caze, intervenante diplômée de l'EPGV. Effectif de cette année 13 enfants

Cette section, mise en place en septembre 2016 pour les enfants de 6 à 9 ans, dans la continuité de la Gym Câline et de la Gym 3 Pommes, a fonctionné avec 13 enfants (garçons et filles)

Reprise le mercredi 05 septembre.

Au programme: Initiation à différents sports, jeux de raquettes, jeux d'opposition, rugby, basket, athlétisme, ... afin de :

- Découvrir de façon ludique l'univers des sports
- Développer les gestes techniques de base et spécifiques aux activités propo-SÉES
- Favoriser l'autonomie et le partage
- Préparer le jeune à mieux appréhender le sport qu'il pourra choisir dans l'avenir.

Coût pour l'année 2018-2019 :

100 € par enfant et 27 € pour l'adhésion à Familles Rurales. Le paiement peut être échelonné si nécessaire pour alléger le budget familial en début d'année scolaire.

Les cours se déroulent à la Salle des fêtes de Garancières en Beauce, chaque mercredi de 17h15 à 18h15

(1) (2) (3) Le paiement peut être échelonné pour permettre aux familles de ne pas trop

Tout au long de cette année scolaire, Lara « gêner » leur budget en début d'année DANSE DE SALON scolaire. Possibilité de rejoindre les sections en cours d'année, le coût sera ajusté au Au programme, danses de société : prorata des séances à venir sur les mois restants.

Pour tous renseignements:

Anne Marie GAULTIER, 2 02 37 24 65 66 erick&annemarie@gmail.com

2 06 50 28 43 55 Muriel BATIQUE, muriel.batique@gmail.com

UN JOUR PART'ÂGE

Ce service d'accueil et d'animation s'adresse aux personnes fragilisées vivant à domicile en milieu rural. Il est ouvert aux séniors de Sainville/Garancières et des communes avoisinantes.



Le service permet de rompre l'isolement des personnes âgées, sortir, se divertir, entretenir des liens sociaux, stimuler les capacités physiques et mentales, renforcer la confiance en soi...

Mise officiellement en service en janvier 2018, Un Jour Part'Agé a ainsi accueilli (hors vacances scolaires) entre 13 et 19 participants à chaque séance.

professionnelle aidée par des bénévoles qui assurent notamment le transport des participants en cas de besoin. Lors de ces Hommes, femmes, seuls ou en couple, séances sont proposées des activités variées en toute convivialité : travaux manuels, jeux, sport, visites, activités détente, échanges et information pour mieux vivre chez soi, rencontres et des rituels (chansons, goûter).

L'activité reprendra le mardi 4 septembre à 14h30, à la salle des fêtes de Sainville. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes concernés ou à en parler à vos proches.

Tarif: 4 € la séance et 27 € pour l'adhésion à l'association.

Responsable: Muriel Batique 06 50 28 43 55 muriel.batique@gmail.com



chachacha, rock, disco, valse, tango, ... pour débutants ou pratiquants, seuls ou en

Reprise le jeudi 6 septembre avec Sylvie Silvente qui animera aussi une démonstration à la brocante de Sainville.

Dans une ambiance toujours simple et décontractée.



85€ par personne (150 € si inscription aux 2 cours de danse) + 27€ d'adhésion à l'association.

Tous les jeudis:

de 19h30 à 20h30 : pour débutants (hors vacances scolaires), salle des fêtes de Sainville,

de 20h45 à 21h45 : pour pratiquants (hors vacances scolaires), salle des fêtes de Sainville.

Pour tous renseignements, Pierre Caze 02 37 24 65 89

pierre.caze6@orange.fr

DANSE EN LIGNE

Dès la première année, ce cours de danse Celles-ci sont animées par une animatrice en ligne, animé par Sylvie Silvente a eu beaucoup de succès.

> vous êtes les bienvenus ; venez faire un essai de 2 séances gratuites.



Reprise le lundi 3 septembre

85 € par personne (150 € si inscription aux 2 cours de danse) + 27 € d'adhésion à l'association

Tous les lundis de 18h30 à 19h30 (hors vacances scolaires), salle des fêtes de Sainville.

Pour tous renseignements,

Pierre Caze 02 37 24 65 89 pierre.caze6@orange.fr

ATELIERS CREATIFS POUR LA JOURNEE SOLIDARITE

Tous les deux ans, notre association se mobilise pour la journée SOLIDARITE. Elle organise un marché de Noël dont tous les bénéfices seront reversés à l'association choisie (pour 2017, lutte contre le diabète et la maladie d'Alzheimer).

Tous les 15 jours des ateliers créatifs sont organisés afin de préparer tout ce qui sera présenté sur le stand en 2019. Ils reprendront dès le début septembre.

Tout le monde peut y participer bénévolement, avec ses compétences, son enthousiasme et surtout ses envies, alors rendez-vous en septembre avec vos ciseaux, scalpels, papier, carton, tissu, colle, ...



Pour plus d'infos, Marie-Ange Morand ☎ 02 37 24 61 61

L'HEURE DU COMPTE A LA BIBLIOTHEQUE

Cette activité gratuite est proposée un samedi par mois pour les enfants de 3 ans à 6 ans.

Les enfants sont sous la responsabilité des bénévoles présents : Anne Marie, Dominique, Lara, Ludivine ou Muriel qui s'organisent pour assurer ces séances.



Nous rappelons que l'âge minimum requis est de 3 ans. La présence de plus jeunes, même accompagnés d'un parent, n'est pas souhaitable.

Les dates pour le semestre à venir : 29 septembre, 13 octobre, 17 novembre et le 15 décembre de 10h45 à 11h30 à la bibliothèque de Sainville, Place Marie Poussepin. Bien sur ces dates seront confirmées au fur et à mesure aux enfants.

Pour tous renseignements, Muriel BATIQUE, 06 50 28 43 55 <u>muriel.batique@gmail.com</u>

Anne Marie GAULTIER 06 29 94 10 67 <u>erick&annemarie@gmail.com</u>

COURS D'INFORMATIQUE

Tous les lundis et mercredis matins de 9h30 à 11h30 nous vous attendons pour les cours d'informatique. En cas d'impossibilité, merci de prévenir JULIEN la veille (pour son organisation).

Vous pouvez venir à nos ateliers en appelant directement JULIEN au 06.22.01.01.91

ou par mail : <u>jv-pc-depan-info@orange.fr</u>

Pour le paiement, nous fonctionnons avec une carte prépayée de 5 cours de 2 heures, pour 40€ (adhésion annuelle 2019 à l'AFR : 27€ pour toute la famille). Pour toute demande d'information, vous pouvez également me joindre par mail ou par téléphone. Nous sommes à votre écoute.

Responsable: Marie-Edith Fleureau 02 37 24 80 90, flereaume@akeonet.com

LES PETITS BOULOTS

Toujours très actif, notre service des petits travaux à domicile se tient à votre disposition pour toute aide temporaire ou non. L'entretien de la maison intérieur et extérieur, la garde de nuit, les petits travaux de jardinage.

La rémunération se fait par chèque emploi service sans aucun intermédiaire.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Françoise Marcou 02 37 24 60 24 ou 06 70 34 65 48

Brigitte Delatouche 02 37 24 63 54

SERVICE LOCATION

L'association peut mettre à votre disposition du matériel, moyennant une participation et une caution:

Tarifs

Machine à hot dog 15 €

Friteuse 15 €

Coupes à champagne 10 € les 60 coupes

15 € les 100

Table et 2 bancs 10 € + caution

Machine à café 20€

+ dépôt de garantie de 80 €

CALENDRIER deuxième semestre 2018

02 septembre Brocante à Sainville

16 septembre Zoo de la Flèche

06 octobre Bourse aux vêtements,

salle des fêtes de Sainville

novembre (date à définir) Visites parisiennes : le Château de Vincennes

et autres visites à définir

du 08 au 19 novembre Voyage au Canada

03 novembre Loto, salle des fêtes de Sainville

02 décembre Après-midi Théâtre,

salle des fêtes de Sainville

9 décembre 2018 : Théâtre à Sainville



CLUB DE L'AMITIE de SAINVILLE

<u>Présidente</u>: Christiane Chéron <u>Secrétaire</u>: Danielle Mollenberg

Tél:02.37.24.69.27 Tél:02.37.24.83.17

<u>Trésorier</u>: Louis Lauvergnat

Membres: Daniel Chéron, Michel Jany, Claude Maugars, Gisèle Goussot

Si vous voulez voir l'ambiance du Club, venez nous rejoindre un **Jeudi après-midi tous les 15 jours**. Vous serez les bienvenus pour jouer aux cartes et goûter avec nous.

Le 17 Mai 2018, nous sommes allés dans la vallée de Chevreuse, pour un repas festif au « Cochon Grillé » dans la « **FERME du Bout des Prés** » Convivialité, partage, rires étaient les maîtres mots de cette journée.

Le club organise un buffet froid le **15 septembre 2018** à 12h, salle des Fêtes. **Le 24 Novembre 2018**, repas de fin d'année à 12 h Salle des Fêtes.

Nous vous souhaitons de très Bonnes Vacances et vous donnons rendez-vous en Septembre.

La Présidente,

Christiane CHERON





Association des ACPG-CATM-OPEX-veuves d'Eure et Loir

« ENTENTE SAINVILLE/AUNEAU - BLEURY - ST SYMPHORIEN et ses Environs »

Siège Mairie de Sainville

Composition du Bureau

Président : Daniel Chéron Tél.: 02 37 24 69 27 Secrétaire : Christiane Chéron

Vice-Présidente : Marie Thérèse Roquet (Auneau) Chargée du Social et Visite Maison de Retraite

Vice-Président : Jacky Terville Trésorier : Romain Renard

Président d'Honneur : Jean-Pierre Mir (Ancien Président d'Auneau) Président d'Honneur : Jacques ROUSSEAU (Sainville)

Porte-drapeau : Le Président

Merci à notre président d'honneur, Jacques Rousseau, qui a été notre Porte Drapeau pour la Cérémonie du 8 mai à l'Église de Sainville et au Monument aux Morts, où j'ai déposé une gerbe au nom des Anciens Combattants de Sainville .Je profite aussi du bulletin communal pour proposer à de jeunes gens motivés de devenir « Porte Drapeau » de notre Association des Anciens Combattants de Sainville : merci de me contacter .

Sur Convocation de la Fédéra-Nationale des **Anciens** tion Combattants, le Président de l'Entente Sainville/Auneau, en sa qualité de Secrétaire Départemental des Anciens Combattants, a participé au 59ème Congrès national des Anciens Combattants qui avait lieu dans la ville de Troyes les 13 / 14 / 15 JUIN 2018.

Le Président d'Eure-et-Loir des Anciens Combattants Jean-Michel Boulay a été nommé au Comité Fédéral National et m'a désigné comme son suppléant ce qui a été accepté par ce Comité.



Sur invitation du Maire d'Houville la Branche, le Président de l'Entente Sainville/Auneau, en sa qualité de Secrétaire départemental des Anciens Combattants, a assisté le Dimanche 24 juin 2018 à la Cérémonie du 78^{ème} anniversaire des combats d' Houville-la-Branche.

L'association des Anciens Combattants est ouverte aux « OPEX » et aussi à tous les sympathisants qui voudront bien se joindre à nous pour le devoir de « **Mémoire** » en vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce message !...

Le président de l'Entente Sainville/Auneau et ses Environs,
Vice –président départemental, Secrétaire départemental

Daniel CHERON

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE SAINVILLE

Président: HERON Alban

Vice-Président : MARTIALOT Didier

Membre polyvalent: MARIE Jonathan



Trésorier : DURAND Francis

Secrétaire : GARDON Thomas

Devenez Sapeur Pompier Volontaire au Centre d'Intervention de SAINVILLE

Les sapeurs pompiers de Sainville recrutent homme et femme, pour cela il vous suffit de :

- •être âgé de 17 ans au moins et de 55 ans au plus
- •Mesurer au moins 1,60m (femme et homme)
- •Satisfaire aux conditions d'aptitudes physique et médicale
- •Jouir de vos droits civiques

Alors pourquoi pas vous? OSEZ AGIR....

Vous pouvez vous informer :

Auprès du chef de centre par téléphone au

20 37 24 64 67 l' Adjudant chef Thomas BENOIT
06 62 35 98 85
tbenoit@sdis28.fr

Le Vide-greniers des Sapeurs Pompiers s'est déroulé le 10 juin dans les rues de Oysonville au lieu du stade à cause de la météo et de pluie tombée les jours précédents. De nombreux exposants était présents. Un flux important de visiteurs ont ainsi pu chiner avec plaisir.

Un grand merci à tous les Sapeurspompiers , femmes et enfants pour l'organisation de cet journée .

Prochain rendez-vous:

Le Samedi 24 Novembre, Sainte Barbe, revue des Sapeurs Pompiers, ainsi que remise de décorations à 18h00 au centre d'intervention de Sainville suivi d'un repas à la salle des fêtes de Garanciéres-en-Beauce.





Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires

www.interieur.gouv.

SAPEURS - POMPIERS DE FRANCE



<u>Président</u>: Thomas **BENOIT**

<u>Secrétaire</u>: Fabrice **DELISLE**

Trésorier: Thomas GARDON

Le judo club

En cette occasion de fin de saison le TATAMIS SAINVILLAIS vous souhaite d'agréable vacances et un repos bien mérité pour les enfants et adultes du club.



Maître Jigoro KAN

Mais notre histoire n'est pas terminé, je vous donne rendez-vous pour la reprise de la saison le mercredi 12 septembre 2018 à partir de 18h pour enfant âgé de 6 à 8 ans et 19h pour les plus grands à la salle des fêtes.

Depuis maintenant plusieurs années le nombre de licenciés stagnent à environ 40 personnes. Les cours sont prodigués par Thibault LOMBART 3°dan.

Alors si vous aussi vous rechercher des valeurs communes en pratiquant ce sport, venez pousser la porte un mercredi . Passez le message à vos proches.

Le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo .



Vélo-Club de Sainville

Composition du bureau du VCS

Président : GAULTIER Erick 02-37-24-65-66

5 résidence les Bleuets. - Sainville

Trésorier BADULLI Fabrice 02-37-99-51-81

1 rue du Moulin - Monvilliers

Secrétaire: FERRE Jean 02-37-31-77-47

1 rue des floralies 28700 AUNEAU

Membres: **DORISON André**

GRANDJEAN Jean-Claude ISAMBERT Gérard POUPEAU Yvan FANTAUZZO Philippe

Adhésion annuelle: (assurance comprise)

→ Adulte: 20 €

→ Jeune de 12 à 18 ans: 12 €

Sorties les dimanches matin :

- au départ de la salle des fêtes à 8h30 ou 9h (selon la saison)
- direction Auneau à la rencontre des adhérents du VCS qui partent d'Auneau

Journée du 10 JUIN 2018

Le VCS a organisé sa randonnée cyclotouriste le dimanche 10 juin. Cette randonnée était ouverte aux clubs des environs ainsi qu'à tous les particuliers; 5 parcours de route de 14, 25, 55, 74 et 95 km et 2 parcours de marche à pied de 8 et 10 km.

Nombre de participants → 69

Un grand merci aux 15 Sainvillais qui ont participé à notre matinée.

Le VCS remercie particulièrement , Mme Baldy Maire de Sainville, Ripoche Industries, Monsieur et Madame PAS-QUIER , épiciers à Sainville, la Boulangerie Chesneau , EURL Automobiles, la Société Sainville-Agri-Négoce, Oliver'coiff , le Crédit Agricole de Sainville, et tous les autres sponsors hors commune pour tous les lots et récompenses qui ont été distribués à tous les participants de la randonnée.

Journée du 23 Juin 2018

Le VCS et Famille Rurales de Sainville / Garancières-en-Beauce ont organisé une **marche gourmande** l'aprèsmidi du 23 Juin : deux parcours était à leurs dispositions un de 8 Km et un de 11 Km.

Une quarantaine de personnes ont participé à cette marche dont une quinzaine sur le grand parcours de 11 km.

Prochaines randonnées extérieures 2018

Samedi 7 Juillet

Randonnée nocturne aux Granges-le-Roi

<u>Dimanche 14 Octobre</u>, à Morigny

Parcours cyclo de 50, 75 ou 105 km

Pour ces randonnées, les adhérents du V.C.S se rendent directement sur place avec leur véhicule.



Départ Familles sur le circuit de 14 Km



Récompense du plus Jeune Cyclo du 55 Km

Le Président vous souhaite au nom de toute l'équipe du V.C.S de bonnes vacances sportives et vous donne rendez-vous en septembre...





Ecole de Tennis saison 2017-2018

Encore une belle année sportive qui se termine, cette année la météo a était assez clémente et un grand nombre de cours ont pu être assurés.



Erwan, entraineur des enfants et Pierre, celui des adultes, ont pu mettre en place leurs différents ateliers afin de faire progresser les enfants et les adultes et ainsi les faire évoluer tout au long de l'année dans la pratique du tennis.







Le Tennis à l'école

Pour la quatrième année consécutive le tennis club de Sainville a organisé sur 5 semaines des animations à l'initiation et découverte du tennis avec les écoles de Sainville-Garancières. Ces animations se sont déroulées sur les terrains de tennis de Sainville. Nous remercions les membres du bureau pour leurs participations et investissement personnel, qui ont permis que tout se déroule parfaitement. Nous voulons également remercier le Comité d'Eure et loir pour le prêt de matériel (raquettes-filet-diplôme), ainsi que la présence de Muriel BOUIJOUX et Pierre DE LA POTERIE du Comité pour leurs participations créative. Chaque enfant a reçu une médaille et une balle de tennis à la fin de ces 5 semaines.



Pour la quatrième année consécutive, le Tennis Club de Sainville a organisé son Tournoi FFT du 10 Juin 2018 au 08 Juillet 2018 sur les terrains de Sainville, tout cela planifié par le juge arbitre Louis-Pierre DAZIN.



Pour la deuxième année consécutive, c'est William ABIDJOB du Club de St Chéron qui remporte le tournoi.

Vainqueur en 2 sets contre Maximilien PRAT du Tennis Club de Corbreuse, encore félicitations au deux joueurs qui nous ont fait vivre un beau match de tennis.





Championnat par équipes

Lors du championnat par équipes été, nous avons engagé 1 équipe. Notre équipe qui est en 3^{ème} division a terminé quatrième de sa poule.



Journée Portes Ouvertes du 1 Septembre 2018

Pour la troisième année consécutive, nous proposons une journée **Portes ouvertes**.

Durant cette journée, nous vous ferons découvrir la pratique du tennis aux enfants et parents et également le **« tennis-forme »** qui est un savant mélange de tennis et de Zumba.

Muriel du Comité d Eure-et-Loir, viendra spécialement pour mettre en œuvre cette activité, et ainsi le faire découvrir aux ados novices et également aux parents qui souhaiteraient s'épanouir dans une pratique sportive.

VENEZ NOMBREUX vous amuser lors de cette journée !!!

Nous en profiterons également de cette pour faire les inscriptions des nouveaux adhérents.



Assemblée du tennis : date à définir

Pensez à vous inscrire dès maintenant

Les cours de tennis reprendront à partir du samedi 8 septembre. Pour toute inscription, envoyer un mail (<u>tennisclubsainville@fft.fr</u>) avec vos coordonnés et nous prendrons contact avec vous.

Je voulais remercier toutes les personnes du Bureau, membres, entraîneurs qui ont donné beaucoup de leur temps pendant la saison pour que nous puissions avancer et faire vivre le club ainsi que les parents des enfants.



Coordonnées: tennisclubsainville@fft.fr

Olivier CHENOIR: 06.99.30.27.34 & **David GOMES**: 06.30.20.80.79

Nous vous souhaitons de très Bonnes Vacances

Sportivement, le Bureau



www.asa-sainville.footeo.com

La saison 2017-2018 n'est pas la meilleure en termes d'effectif, nous ne comptons qu'une soixantaine de licenciés. Seules 3 équipes jeunes et l'équipe UFOLEP compose notre club.

Les U10-U11 entraînés par Jeremy ont réalisé une saison très encourageante, sachant qu'une majorité du groupe est composée de joueurs en U10. Nous espérons conserver un maximum de joueurs pour pouvoir réaliser une saison 2018/2019 avec un maximum de victoires.

Les U12-U13 a formé une catégorie, en entente avec le club d'Aunay-sous-Auneau, et gérée par le club d'Aunay. Les résultats ont été corrects dans l'ensemble.

Les **U18**, en entente avec Aunay, entraînés par Michel ont effectué une bonne saison dans l'ensemble, finissant 1^{ers} de la 1^{ere} phase. Ils ont terminé à la 5^{eme} place en 1^{ere} division. La coupe d'Eure-et-Loir ayant été annulèe en cours de saison par manque de date, aucun résultat n'a été comptabilisé.

C'est la fin d'un groupe puisqu'une partie des joueurs passent en U19 et que certains partent pour poursuivre leurs études en province. Michel, qui suivait ce groupe depuis 10 ans, quitte le terrain et ne se consacrera plus qu'à l'administratif du club.

L'équipe UFOLEP a effectué un début de saison très compliqué, mais a réussi une deuxième partie de saison avec de bons résultats et finie 4^{eme} de sa poule sur 12.

La saison s'achève en apothéose grâce à la victoire des bleus en coupe du monde ; cette victoire c'est la victoire d'un peuple mais aussi celle des clubs amateurs et des bénévoles qui prennent beaucoup de leur temps pour permettre aux enfants de pratiquer le football dans de bonne conditions.

Sans bénévoles, il n'y a pas de club. Les bénévoles sont là pour former les jeunes et peut-être des futurs champions. Merci aux parents de respecter cela, car il est de plus en plus dur d'avoir des gens passionnés pour encadrer les joueurs. Si plus de dirigeants, il n'y aura plus de joueurs, et donc mort des clubs!

Afin de permettre aux enfants de pouvoir continuer la pratique du football en club, nous avons signé une entente avec les clubs d'Aunay-sous-Auneau et Béville-le-Comte, car les petites structures ont de plus en plus de difficultés à recruter des joueurs et des bénévoles.



Bonnes vacances à tous. Rendez-vous début septembre pour la reprise et **Vive** les **bleus** !!!



Nous tenions à remercier tous les bénévoles et les parents qui accompagnent les joueurs tous les week-ends, car sans eux il serait impossible de nous déplacer dans tous le département, ainsi que la mairie et les services techniques pour l'entretien du terrain.

L'équipe dirigeante

Calendrier des manifestations du 2^{ème} semestre 2018

Dates	Organisateurs	Evènements	Lieux
1 ^{er} septembre	Tennis Club	Portes ouvertes	Sainville
02 septembre	Familles Rurales	Brocante	Sainville
16 septembre	Club de l'amitié	Buffet froid	Sainville
16 septembre	Familles Rurales	Sortie Zoo	La Flèche
06 octobre	Familles Rurales	Bourse aux vêtements	Sainville
Du 8 au 19 octobre	Familles Rurales	Voyage au Canada	Sainville
13 octobre	Evasion	Soirée créole	Sainville
03 novembre	Familles Rurales	Loto	Sainville
11 novembre	Commune	Cérémonie au Monument et repas	Sainville
16 novembre	Evasion	Fête des diplômés et Beaujolais nouveau	Sainville
24 novembre	Club de l'amitié	Repas de fin d'année	Sainville
24 novembre	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Sainte Barbe	Garancières
25 novembre	Familles Rurales	Théâtre	Sainville
1 ^{er} décembre	Commune	Marché de Noël	Sainville
09 décembre	Familles Rurales	Sortie Théâtre	Sainville
31 décembre	Evasion	Réveillon	Sainville



LE MUSEE FARCOT EST OUVERT

le 2^{ème} dimanche après-midi de chaque mois





en faire la visite



Un moment juste à moi ...

La Poste propose depuis 3 ans à un groupe de postières sélectionnées l'opportunité de partir sur Le Belem avec ce slogan « S'engager, S'adapter, S'entrainer ».

Cette fois ci, une sainvillaise Séverine FOURNIER a participé à la course « Tall Ships Regatta » démarrant de Dublin le 4 juin pour une arrivée le 14 juin lors de la fête du vin à Bordeaux. Séverine a partagé avec nous ces souvenirs de cette belle aventure sportive et humaine.



Qu'est ce que le Belem ?

Le Belem est un voilier trois mats de la fin du XIX^{ème} siècle et il est équipé de voiles carrées et de voiles dans l'axe qui permettent d'affronter les vents faibles et forts en les modulant.

Il échappe à la destruction dans les années 1920 du fait de la production des navires à moteur. C'est un rescapé et un témoin de la belle époque de la navigation à voile.

Après sa restauration dans les années 80, la Caisse d'Epargne propriétaire crée la fondation Belem. Il sera ensuite aménagé en navire-école civil ouvert au grand public et en 1984 il sera classé monument historique. Grâce aux Hommes qui l'ont aimé et entretenu, le Belem devient un des plus anciens grands voiliers naviguant au monde à ce jour soit plus de 120 ans d'histoire (site https://www.fondationbelem.com/).

Testez vos connaissances sur les 22 voiles présentes sur le Belem soit plus de 1200m² de voilure :



Voir les réponses du quizz en page 25

Mât d'artimon

Flèche 35 m²
Brigantine 81 m²
Artimon de cape 35 m²
Diablotin 26 m²
Marquise 29 m²
Foc d'artimon 20 m²

Grand mât

Grand cacatois 32 m²
Grand perroquet 62 m²
Grand hunier volant 62 m²
Grand hunier fixe 61 m²
Grand voile 112 m²

Voile d'étai de perroquet 26 m² Voile d'étai de hune 40 m² Grand voile d'étai 47 m²

Mât de misaine

Petit cacatois 29 m²
Petit perroquet 52 m²
Petit hunier volant 45 m²
Petit hunier fixe 52 m²
Misaine 80 m²

Grand foc 53,5 m²
Faux foc 31 m²
Petit foc 36 m²

Comment se sont passées les sélections?



La Poste via la communication interne a lancé son appel à candidature pour cette aventure « Gazelles de la Mer ». Séverine a souhaité participer. Elle nous a expliqué son investissement total à sa candidature avec reprise d'une activité physique, avec l'étude de l'histoire du Belem et avec la préparation de sa famille pour son éventuel départ

Après une première sélection sur plus de 500 candidates, Séverine a été conviée à la prochaine étape.

En mars dernier, il y a eu des épreuves sportives à Saint Jean de Luz du vendredi au dimanche pour un groupe de 90 femmes. Le 1er jour a été consacré aux jeux basques en équipe déterminée par les organisateurs. Le 2ème a commencé par un jeu d'orientation urbain en binôme, un trail en montagne pour atteindre une grande auberge pour déjeuner et pour rencontrer Yvan Bourgnon puis par une sortie VTT en montagne et une soirée détente. Le 3ème jour a été dédié aux épreuves en piscine.

Séverine raconte avec passion sa rencontre avec Yvan Navigateur - Aventurier – Écologiste. Cela fut un moment d'échanges sur son beau projet un bateau nettoyeur des mers La Manta. Pour avoir plus d'informations, consultez le site https://www.theseacleaners.org/en/.

Une semaine après, il y a eu un entretien via Skype.

Peu de temps après, un mail a été envoyé pour convoquer 51 femmes pour un entretien au siège à Paris devant le jury des Gazelles de la Mer.

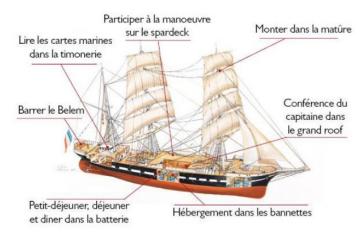
Ensuite, les 41 femmes sélectionnées ont été informées de leur départ pour la course.

Et c'est parti, direction Dublin !!!!!

Après plusieurs épreuves, la montée dans le bateau reste pour Sévérine un moment intense d'émotions.

Elle va partager, repousser ses limites physiques et psychologiques et profiter de tous ces moments exceptionnels de ce défi. L'équipage se compose des 41 postières sélectionnées + 1 reporter femme + 4 jeunes bordelaises + 16 marins du Belem. Ce groupe sera divisé en 3 équipes pour effectuer une rotation toutes les 4 heures appelée quart. L'équipe se partage par rotation 3 taches : une partie à la veille à l'avant du bateau, une autre partie à la barre et la dernière partie en disponibilité. Elles reçoivent l'ensemble des consignes de sécurité et le capitaine insiste sur le respect des manœuvres demandées. Elles doivent se mettre devant leur point de tournage pour faire les manœuvres.





La vie à bord ...

Chaque personne a une bannette de couchage et un mug avec son chiffre pour boire tout le long du voyage et pour réduire la quantité de vaisselle faite par le personnel de cantine.

Séverine explique une journée classique : petit déjeuner à 7h, nettoyage du bateau de 8h à 9h, les manœuvres de navigation selon la plage horaire déterminée de l'équipe, les moments en groupe et les

moments seul.

« J'avais pris un livre pour le voyage et je vous avoue je n'ai jamais eu le temps de le commencer. J'ai eu plaisir à discuter avec les autres mais j'ai voulu aussi me recentrer sur moi. J'étais dans une bulle avec zéro charge mentale.



Tout était organisé. Cela fait du bien de vivre un moment juste à moi. »

« Nous avons eu 2 jours sans vent, mais 1 nuit et 1 jour avec une tempête. On dépend vraiment des éléments !!! Pendant le calme, le bateau ne bouge pas, mais en cas de tempête pour notre sécurité nous restions à l'intérieur en attendant les ordres du commandant. »



Le défi était quotidien mais aussi lors des challenges lancés par les marins par exemple de monter sur le grand mat à 32 m afin de carguer le grand cacatois. « Challenge relevé ».





Vie paroissiale

Relais de la Vie Paroissiale

Nathalie ROUSSEAU: 02 37 24 61 71

et une équipe de laïcs au service de l'animation de la communauté locale.

PERMANENCES PAROISSIALES (hors vacances scolaires):

Permanence de M. le Curé: Maison paroissiale St Nicolas, 8 rue de Châteaudun 28700 AUNEAU

Vendredi de 10h00 à 12h00 * Samedi de 10h30 à 12h00 h

Courriel: mrabfaustin@yahoo.fr - 2 06 47 36 62 00

Accueil du secrétariat (hors vacances scolaires) 8 rue de Châteaudun AUNEAU

Jeudi de 14h3

Mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 h Téléphone et messagerie 09 61 59 25 50

Courriel: <u>paroisse.bsemariepoussepin@diocesechartres.com</u>

Site diocèse : www.diocese-chartres.com

Site paroisse : www.biennheureusemariepoussepin.net

Au revoir, Père Faustin

Arrivés en 2013 à Auneau, le Père Faustin nous quittera à la rentrée prochaine ; il est appelé pour une nouvelle mission dans son pays natal : la République Démocratique du Congo. Qu'il soit remercié pour toutes ces années au service de notre Paroisse.

A compter du mois de septembre, Mr l'Abbé Sébastien Robert - vicaire général - est nommé pour un an administrateur de la paroisse ; il sera secondé par un vicaire.

Nouvelles du Couvent de Sainville...

Les amis du couvent se sont réjouis de la réouverture du couvent à l'occasion de l'arrivée d'un groupe de religieuses venant pour se ressourcer pendant 2 mois consécutifs.

L'activité de ce bâtiment dont l'origine remonte au 17^{ème} siècle avait été mise en sommeil dans l'attente d'une décision sur son devenir. Il est donc heureux de voir cette maison revivre, et il faut espérer que d'autres groupes, venant d'autres continents, seront constitués pour que renouvelés dans ce lieu fondateur, d'autres Dominicaines, perpétuent au nom de l'amour de Dieu pour les hommes, l'œuvre de leur fondatrice, notre Bienheureuse Marie Poussepin.

Cette année, ce sont des sœurs de langue anglaise qui sont venues, principalement indiennes. Peut-être entendrons-nous parler l'espagnol ou le portugais la prochaine fois ?





Consécutivement, à la demande d'une association locale, notre association a organisé l'accueil d'un groupe de seniors, pour une visite d'une heure.

Le 1er juillet ont été reçus les adhérents et sympathisants de « la maison de la Beauce » d'Orgères-en Beauce, dans le cadre de leur visite annuelle d'un village. Ceci a permis de raviver le souvenir de cette figure charitable et toute donnée aux autres qu'était Marie Poussepin.

Le 16 septembre prochain, le couvent sera ouvert, comme cela fut le cas l'année dernière, aux journées du patrimoine.

A noter que notre association va réorganiser un ancien pèlerinage, ouvert à tous, sur le chemin de celle que notre paroisse a choisie comme patronne, Marie Poussepin venue de Dourdan vers Sainville pour fonder cet ordre de religieuses et soulager bien des malades et des pauvres. Le Pèlerinage aura lieu le samedi 6 octobre 2018.

Association "les Amis du Couvent de Marie POUSSEPIN"

Pour tout renseignement: 06 08 77 84 75

COMMUNAUTES RELIGIEUSES Sœurs de St-Paul de Chartres, 16 rue du Moulin à Chatenay 2 02 37 99 66 35

Sœur de Bon secours, 44 rue Jean Jaurès à Auneau 22 37 31 85 10

MESSES Voir affichage à la porte de l'église ou ☎ 0892-15-12-12

CATÉCHISME Vos enfants se posent et vous posent des questions sur :

La vie, le bonheur, l'amour, la mort, la justice, l'avenir de la planète...

Journée d'inscription : samedi 8 septembre 2018 de 10h00 à 16h00

Salle paroissiale 8 rue de Châteaudun - Auneau.

Messe de rentrée : dimanche 16 septembre 2018 - église d'Auneau

Au catéchisme, avec d'autres jeunes, des adultes (et vous aussi parents), vos enfants :

découvriront Jésus et sa vie dans l'Evangile,

 expérimenteront l'amour de Dieu pour tous les hommes,

prieront seuls ou avec d'autres,

- apprendront à vivre en chrétiens (respect de l'autre, partage, confiance...)
- grandiront dans la foi par des activités variées, vivantes, passionnantes,
- découvriront le patrimoine chrétien : visite d'églises, de la cathédrale de Chartres, découvertes de vitraux

A quel âge ?

Entre 7 et 11 ans, un enfant peut être inscrit au catéchisme (à partir du CE2)

• Et pour les plus petits ?

Les plus petits, à partir de 3 ans sont invités à l'éveil à la foi. Avec d'autres enfants, accompagnés de leurs parents, ils commenceront une découverte de la foi chrétienne par la prière, le chant, le conte, le récit en gestes.

• Et si mon enfant n'est pas baptisé?

Tous les enfants sont les bienvenus qu'ils soient baptisés ou non. Si votre enfant le désire, un chemin lui sera proposé pour le conduire vers le baptême.

• Où m'adresser?

Maison paroissiale St Nicolas, 8 rue de Châteaudun 28700 AUNEAU au moment des permanences.

EVEIL A LA FOI Pour tout renseignement: Bénédicte Besnier 06.64.16.91.32 / benibene@hotmail.com

PASTORALE DES JEUNES Aumônerie, Scoutisme, Mouvement Eucharistique des jeunes...

Renseignements: Nathalie Rousseau 02 37 24 61 71

Sacrement de la confirmation (lycéens, et collégiens à partir de la 5^{ème})

DEMANDE DE MARIAGE auprès du secrétariat, un an à l'avance.

DEMANDE DE BAPTEME auprès du secrétariat, trois mois à l'avance.

INHUMATION Contacter les pompes funèbres de votre choix : elles vous mettront en relation avec l'équipe de la

Pastorale du Deuil.

SECOURS CATHOLIQUE Place du Champ de Foire à Auneau (ancien arsenal des pompiers, au 1^{er} étage)

Brèves

Partir en vacances tranquille!

Vous avez la possibilité de faire savoir aux services de gendarmerie d'Auneau que vous partez en vacances .

Ainsi votre habitation sera-t-elle encore plus surveillée.



Pour ce faire, un imprimé peut être prérempli par informatique sur le site «tranquillité vacances» ,et remis au guichet de la gendarmerie d'Auneau ou dans sa boîte aux lettres.

Martine BALDY

Ordures ménagères et tri sélectif



SEPUR, notre prestataire, nous informe que l'équipe de collecte a laissé, lors de la dernière collecte sélective sur Sainville, un ou plusieurs bacs sélectifs contenant des déchets non recyclables.

Pour rappel, tous ces mélanges d'ordures ménagères et les erreurs de tri entraînent des taux de refus importants et des surcoûts pour le syndicat, donc pour tous les contribuables.

Ces dérives nous amènent à apporter plus de vigilance, et l'équipe de collecte renforce les contrôles, ce qui conduit à ces refus justifiés.

Merci de votre compréhension



Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Déposez-les à un point d'apport volontaire des Textiles, Linge et Chaussures (TLC) usagés. Ils pourront avoir une seconde vie.

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur www.lafibredutri.fr

TARIFS COMMUNAUX

PHOTOCOPIES N&B 0,20 € l'unité FAX Emission : 0,60 € la page

Couleur 1,00 € l'unité en A4) / 1.50 € en A3 Réception : 0,30 € la page

DROITS DE PLACE 15,00 € la demi-journée commerces alimentaires

70,00 € la demi-journée autres commerces

CONCESSIONS

Concession cinquantenaire: 500,00 € (2 m²) / Concession trentenaire: 300,00 € (2 m²)

Concession dépôt d'une urne columbarium ou cave-urne : 800,00 € (15 ans) / 1 500,00 € (30 ans)

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 300,00 Euros

SALLE DES FÊTES	Location	Caution
Vin d'honneur	75,00 €	2 000,00 €
Midi	175,00 €	2 000,00 €
Soirée	225,00 €	2 000,00 €
Cuisine sans vaisselle	55,00 €	150,00 €
Cuisine avec vaisselle	100,00 €	150,00 €
Petite salle	40.00 €	40.00€

RESTAURANT SCOLAIRE (C.C.C.B.)

Ticket repas enfant: 3,40 €

EAU POTABLE 1,56 € H.T le m³ **EAU ASSAINIE** 1.79 € H.T le m³

Démarches à suivre

Comment et où obtenir vos pièces administratives ?

Pièce désirée	Où s'adresser?	Pièces à fournir	Observations
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance, nom, prénoms et filiation	Joindre une enveloppe timbrée Les Français nés à l'Etranger, les personnes nées à l'Etranger qui ont
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	- Indiquer date du mariage, noms et prénoms	acquis la nationalité française doivent s'adresser à : Ministère des Affaires Etrangères
Extrait de décès	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile	- Indiquer date du décès, nom et prénoms	Service Central de l'Etat Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 09
Carte Nationale d'Identité (valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs)	Mairie disposant de la capacité de délivrance des CNI (liste consultable en Mairie ou sur Internet)	 Deux photos d'identité récentes et identiques Livret de famille (pour une première demande) Copie intégrale de l'acte de naissance (pour une première demande) Autorisation parentale pour mineur Ancienne carte en cas de renouvellement Eventuellement jugement précisant la garde du mineur Justificatif de domicile récent (original) En cas de perte ou vol, déclaration de perte ou vol et timbres fiscaux à 25 Euros 	Imprimés à remplir en mairie Demande à effectuer deux mois avant la date prévue du départ Attention aux délais pendant les périodes estivales (quittances EDF, Tel, Eau)
Passeport biomètrique	Mairie disposant du dispositif de délivrance des passeports biomè- triques (liste consultable en mairie)	Prendre contact avec la mairie disposant du dispositif afin d'obtenir un rendez-vous, connaître les pièces à fournir et le montant du timbre fiscal	Pour Sainville, commune la plus proche : Auneau Attention aux délais pendant les périodes estivales
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	- Date du mariage, noms et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants	Imprimés en mairie
Extrait du Casier Judiciaire Bulletin n° 3	Casier Judiciaire Central 107 rue Landreau 44079 NANTES Cedex	 Carte d'identité ou livret de famille Indiquer son état civil Joindre une enveloppe timbrée 	Le bulletin n° 3 n'est, en aucun cas, délivré à un tiers (article 777 du code de procédure pénale)
Certificat de Nationalité	Greffe Tribunal d'Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française	Enveloppe timbrée à son adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile inscription toute l'année	 Livret de famille et pièce d'identité Preuves de domicile (EDF, Tel) Etre domicilié depuis plus de 6 mois dans sa commune 	Avoir 18 ans Etre de nationalité française
Sortie de territoire	Pas de démarches à effectuer en Mairie ni en Préfecture	- Imprimé CERFA à télécharger gratuitement sur internet, à compléter par le titulaire de l'autorité parentale, qui doit justifier de son identité et valider la durée de l'autorisation	Depuis le 15/01/2017, les autorisations de sortie de territoire sont redevenues obligatoires
Légalisation de signature	Mairie de votre choix	- Signature à apposer à la mairie	
Attestation de domicile	A compléter par l'intéressé	- Déclaration sur l'honneur	
Certificat de Vaccination	Mairie du domicile	- Présenter certificats originaux ou carnet de santé de l'er	nfant I

Portail internet :
www.service-public.fr

Ce service est à votre disposition pour vous informer sur l'accomplissement de vos démarches et à vous orienter vers les organismes administratifs vous permettant de connaître vos obligations et vos droits.

NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS	18 – 112
SAMU	15
GENDARMERIE	17
PHARMACIE DE GARDE	3237
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
SOS MEDECIN	0820 33 24 24
Autres services d'assistance	
CROIX ROUGE	0800 858 858
A.D.M.R (Mme CAHUZAC Françoise)	02.37.31.81.60
S.I.A.D. (Soins infirmiers à domicile)	02 37 32 21 30
S.A.D.S (Service d'Aide à Domicile Schweitzer)	02 37 31 36 25
ALCOOLIQUES ANONYMES	01 43 25 75 00
SOS RACISME	114 ou 01 40 50 34 34
SIDA INFO SERVICE	0800 84 08 00
ECOUTE CANCER (la Ligue)	0810 810 821
C.A.F de CHARTRES – ESPACE SOCIAL	02 37 18 08 60
ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'EURE-ET-LOIR	02 37 36 50 36
POINT D'ACCES AU DROIT DE CHARTRES	02 37 21 80 80
RESEAU ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS PARIS	01 44 93 44 88
SAMU SOCIAL ou SECOURS AUX SANS ABRIS	115
CONSEIL DEPARTEMENTAL	02 37 20 10 10
CRIP 28 (Recueil des Informations Préoccupantes Enfance)	02 37 20 13 20

ANNUAIRE COMMUNAL

Mairie (sur répondeur en dehors des heures d'ouverture)	02 37 24 60 06 02 37 24 63 15
Ecole maternelle :	02 37 24 66 99
Ecole primaire et directeur :	02 37 34 14 85
Pharmacie de Sainville : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19	9h30
et le samedi de 9 h à 13 h	02 37 24 60 32
Cabinet médical et professions de santé	
Docteur Mme MIRANDA Maria-Margarida	02 37 24 60 05
Infirmières Mme BELHADI Valérie, Mme DELOHEN Annick	02 37 24 83 20
Kinésithérapeute M. CHIRIAC Mircea (exerce au musée, 2 place Farcot)	07 62 48 73 45
Pédicure – Podologue Mlle PERCHERON Capucine (à compter du 22/08/18)	02 37 24 61 16
Ostéopathe Mme MAXIMILIEN Audrey	06 77 57 06 92
Sage-Femme Mme CAILLEAUX Marielle (exerce au Presbytère)	06 04 15 68 68
Taxi de Sainville: Monsieur BLOTIN Christophe	06 07 65 63 02
Ambulances et V.S.L. à Auneau	02 37 31 73 75
Salle des Fêtes (réservation au Secrétariat de Mairie)	02 37 24 61 62
Bibliothèque : Place Marie Poussepinle mardi de 16 h 15 à 18 h 30 (en période scolaire) le vendredi de 16 h 45 à 18 h 30 (toute l'année)	02 37 35 17 46
Poste: du lundi au vendredi de 14h30 à 17h le samedi de 10 h 00 à 12 h 00	02 37 24 62 46
Etude Notariale (Maîtres Jourdin, Repain et Chaussier) à Auneau	02 37 31 23 55
Assistante sociale du Conseil Départemental : Mme BENACH Perrine	e 02 37 20 14 48
Pôle Emploi	3949

RENSEIGNEMENTS UTILES

Ramassage des ordures ménagères : chaque mardi

Ramassage des poubelles de tri sélectif : le mardi tous les 15 jours (semaines paires)

Collecte du verre : Containers situés rue du 8 mai 1945 (entre la Place de la Gare

et l'atelier municipal) et à Manterville

Déchèterie de Roinville sous Auneau : les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis

de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h























ENVIRONNEMENT ENVIRONNE URBANISME



ECONOMIQUE





Assistantes Maternelles Le Transbeauce



VOS SERVICES PRATIQUES

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > VIE SOCIALE SOLIDARITÉ ET SANTE

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

CABINET MÉDICAL		
Docteur	MIRANDA Margarida	02 37 24 60 05
Infirmières	Mme BELHADI Valérie, Mme DELOHEN Annick	02 37 24 83 20
Kinésithérapeute	M. CHIRIAC	02 37 31 46 65 / 07 62 48 73 45











VIE SOCIALE SOLIDARITÉ ET SANTE









CULTURE SPORT ET LOISIRS

Associations Musée Vie Paroissiale Bibliothèque

VOS SERVICES PRATIQUES



CONTACTER LA



VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > CULTURE SPORT ET LOISIRS

ASSOCIATIONS

Amicale Des Sapeurs Pompiers De Sainville

Asas Club De Foot

Association Des Acpg-catm-opex-veuves D'eure Et Loir

Association Familles Rurales Sainville - Garancières

Club De L'amitié











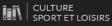














VIE SOCIALE SOLIDARITÉ ET SANTE ENVIRONNEMENT URBANISME













MENU DU RESTAURANT SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES

UKUUFE SCOLAIRE

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > ENFANCE ET JEUNESSE

ENFANCE ET JEUNESSE



VOS SERVICES PRATIQUES

VIE SCOLAIRE

Les comptes-rendus des derniers Conseil d'école
Sur convocation de M Rousselin, directeur du groupe Scolaire Sainville-Garancières en Beauce, le conseil d'école s'est réuni
les 14 mars et 19 juin 2017.

Le 19 juin M Rousselin a ouvert la séance sur une présentation des effectifs de l'école et la répartition des classes pour la rentrée 2017/2018.

En cette fin d'année scolaire 136 élèves fréquentaient l'école. 21 CM2 partiront au collège.

La répartition pour les élèves de la rentrée de septembre 2017 se fera comme suit:

7 demandes de radiation ont été enregistrées pour un départ vers le privé.

Classe de Madame Rousselin : 17 PS/ 4 MS : soit 21 élèves